

Evolution du paysage de la plaine du Rhône dans la région de Conthey depuis 1850

Les apports de l'analyse de cartes historiques

Sabine STÄUBLE et Emmanuel REYNARD

Introduction

Depuis l'an 2000, le canton du Valais a entrepris le vaste chantier de la Troisième correction du Rhône¹, qui sera étalé sur une durée de 30 ans et qui devrait aboutir d'une part à une réduction de la vulnérabilité des populations et des infrastructures de la plaine du Rhône et d'autre part à une profonde transformation du paysage de la vallée du Rhône. Il s'agit en effet non seulement d'augmenter la sécurité, mais également de redonner au fleuve une partie de son caractère naturel afin qu'il assure un certain nombre de fonctions sécuritaires, écologiques, paysagères et touristiques.

L'aspect actuel du paysage de la plaine est le résultat d'une série de transformations majeures du fleuve et des cours d'eau latéraux, ainsi que de la plaine alluviale, de ses milieux et de l'occupation du sol. En moins de 150 ans, on est passé d'une plaine encore fortement dépendante des processus fluviaux à un espace fonctionnel sur lequel la population valaisanne a développé un système complexe d'activités agricoles, industrielles et tertiaires, ainsi qu'un réseau dense de voies de communication et une trame de plus en plus vaste d'espaces bâtis.

Cet article a pour objectif de reconstituer, à travers l'analyse de cartes historiques, l'évolution du paysage de la région de Conthey-Vétroz depuis le milieu du XIX^e siècle. Après une réflexion sur les transformations des paysages alluviaux et une présentation des sources cartographiques et de la région d'étude, nous proposons une description de l'état de la plaine à différents moments et une analyse des transformations, accompagnées d'une série de cartes thématiques mettant en évidence les principaux changements (disparition des zones humides et des forêts alluviales, développement des voies de communication, extension des surfaces bâties, etc.)².

¹ Tony ARBORINO, «Troisième correction du Rhône, sécurité pour le futur», dans *Bull. ARPEA*, 212 (2002), p. 31-36; Tony ARBORINO, «Troisième correction du Rhône, sécurité pour le futur», dans *Bull. ARPEA*, 214 (2002), p. 15-19.

² Cet article découle d'une recherche en cours à l'Institut de Géographie de l'Université de Lausanne (Sabine STÄUBLE, *Evolution du paysage de la plaine du Rhône suisse entre 1800 et 2000*, Université de Lausanne, Faculté des Géosciences et de l'Environnement, thèse de doctorat en cours).

Les paysages des plaines alluviales et leurs transformations

L'eau est un agent essentiel de la morphogénèse des vallées alpines. Les cours d'eau érodent les versants, creusent des vallées et déposent les matériaux arrachés dans les plaines élargies par les glaciers, là où la pente et la vitesse du courant diminuent, comme cela est le cas dans la vallée du Rhône à l'aval de Brigue. Les environnements de sédimentation sont souvent complexes et le tracé de ces cours d'eau des plaines alpines se modifie au gré des crues et des étiages. Lors des crues importantes, le cours d'eau sort de son lit majeur et inonde une partie de la plaine alluviale. Ainsi, avant la première correction du fleuve (1863-1894), une large part de la plaine du Rhône, à l'exception des cônes de déjection des affluents latéraux, était étroitement liée à la dynamique du fleuve³.

La dynamique du paysage des plaines alluviales dépend essentiellement des relations réciproques entre trois facteurs – la dynamique fluviale, les sociétés riveraines et les aménagements fluviaux –, qui entretiennent un triple jeu de relations

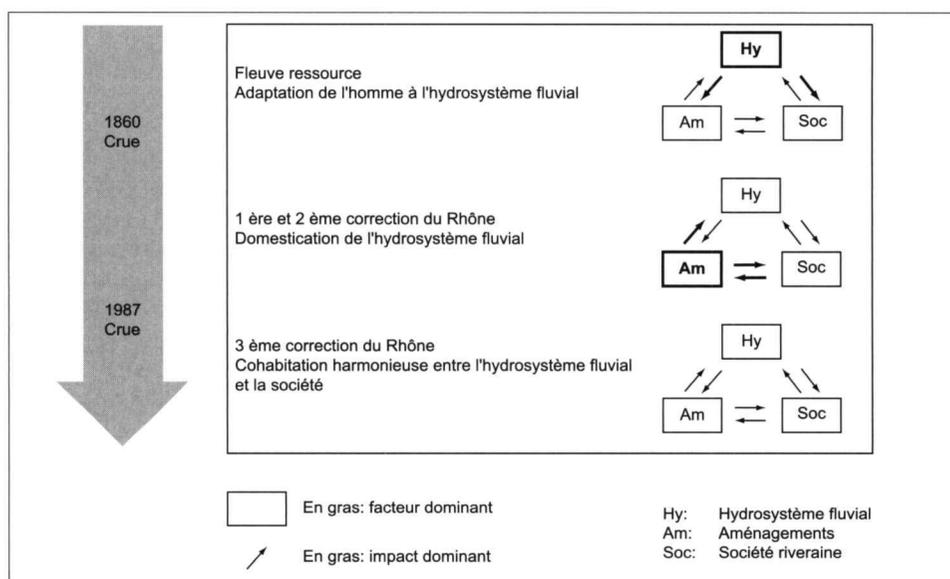


Fig. 1 – Evolution historique des relations réciproques entre la dynamique fluviale, les sociétés riveraines et les aménagements fluviaux. Avant le milieu du XIX^e siècle, les activités humaines doivent s'adapter à la dynamique fluviale, malgré des tentatives de dominer cette dynamique. Après la correction du fleuve, la dynamique fluviale est fortement conditionnée par les aménagements hydrauliques et la plaine alluviale peut progressivement être mise en valeur. La politique actuelle d'aménagement des cours d'eau vise à retrouver un nouvel équilibre entre la dynamique fluviale, ses fonctions écologiques et économiques et la sécurité des infrastructures et activités humaines.

³ Cela ne signifie toutefois pas que l'ensemble de la plaine était un vaste marécage, inhospitalier et sans valeur économique, comme cela a pu transparaître dans certaines descriptions faites par les voyageurs du XVIII^e et du XIX^e siècle (voir Claude REICHLER, Roland RUFFIEUX, *Le voyage en Suisse. Anthologie des voyageurs français et européens de la Renaissance au XX^e siècle*, Paris, 1998; Antoine PITTELOU, *Le voyage en Valais. Anthologie des voyageurs et des écrivains de la Renaissance au XX^e siècle*, Lausanne, 2005), ainsi que par les ingénieurs de la première correction du Rhône (Charles DE TORRENTÉ, *La correction du Rhône en amont du lac Léman*, Berne, 1964, p. 41).

d'impacts (fig. 1). Les recherches récentes⁴ sur l'histoire des aménagements des cours d'eau et de leurs incidences sur l'hydrosystème⁵ montrent que ces relations ont fortement évolué au cours du XIX^e siècle. On est ainsi passé d'une situation d'adaptation de l'homme à la dynamique fluviale à une progressive domestication des fleuves. C'est le cas également pour le Rhône valaisan (fig. 1). Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, les activités économiques des populations, tout comme les aménagements sur le fleuve et ses affluents dépendent très fortement de la dynamique fluviale: on est dans une situation d'adaptation de l'homme au fleuve. Avec les travaux de la première et de la deuxième correction du Rhône (respectivement entre 1863-1894 et 1930-1960), la société valaisanne domestique progressivement le fleuve grâce à la réalisation d'aménagements de grande ampleur tant sur le fleuve (endiguement, construction d'épis, rectification du tracé) que dans la plaine (drainage, mise en valeur agricole)⁶: cette phase constitue une domestication de l'hydrosystème fluvial. La récurrence d'inondations de grande ampleur⁷ dans les Alpes suisses à partir de 1987 montre toutefois les limites de cette domestication. La politique d'aménagement des cours d'eau en Suisse vise actuellement une cohabitation harmonieuse entre les activités humaines et la dynamique fluviale, en voulant redonner un certain espace aux cours d'eau⁸, tout en maintenant la plupart des activités économiques développées dans les plaines alluviales durant la phase précédente.

⁴ Voir par exemple Jacques BETHMONT, *De l'eau et des hommes*, Paris, 1977; Geoffrey E. PETTS, Claude AMOROS (éd.), *Fluvial hydrosystems*, Londres, 1996; Geoffrey E. PETTS, Heino MÖLLER, A. L. ROUX (éd.), *Historical change of large alluvial rivers: Western Europe*, Chichester, 1989; Mélanie COSSIN, Hervé PIÉGAY, «Réflexions préliminaires à un diagnostic paysager des hydrosystèmes fluviaux», dans *Revue de Géographie de Lyon*, 73/4 (1998), p. 273-284; Jacques BETHMONT, *Les grands fleuves: entre nature et société*, Paris, 1999; Jean-Paul BRAVARD, Hervé PIÉGAY, «L'interface Nature-Société dans les hydrosystèmes fluviaux», dans *Géocarrefour*, 75/4 (2000), p. 273-274; Daniel VISCHER, *Histoire de la protection contre les crues en Suisse*, Bienne, 2003.

⁵ L'hydrosystème est constitué de l'ensemble des eaux d'une région, sous leur forme solide (glaciers), liquide et gazeuse et avec leurs caractéristiques quantitatives, qualitatives et dynamiques (dynamique fluviale). Dans les Alpes, l'hydrosystème naturel est fortement modifié par les impacts des activités humaines, notamment les aménagements hydroélectriques.

⁶ Sur les modalités et les impacts des deux premières corrections du Rhône, on se référera notamment aux travaux suivants: Charles LENTHÉRIC, *Le Rhône alpestre et le Valais*, Avignon, 1883 et *Le Rhône, du St-Gothard à la mer. Histoire d'un fleuve*, Paris, 1892; Paul DE RIVAZ, *La correction du Rhône et ses torrents*, Lausanne, 1898; Ignace MARIÉTAN, *Le Rhône. La lutte contre l'eau en Valais*, Neuchâtel, 1953 (Trésors de mon pays 64); Charles DE TORRENTÉ, *La correction du Rhône en amont du lac Léman*, Berne, 1964; Gabriel BENDER, *De la Camargue à la Californie. La plaine, le Rhône et les riverains, enjeux, débats et réalisations dans la région de Martigny, 1750-1860*, Université de Genève, mémoire de diplôme, 1996; Bertrand POSSE, *Éléments d'écologie paysagère en plaine du Rhône (Valais, Suisse): de l'endiguement du fleuve à nos jours (Evionnaz-Riddes / Salquenen-Tourtemagne)*, Université de Neuchâtel, travail de diplôme, 1997; Gabriel BENDER, «Où est passée la Camargue valaisanne?», dans P. DUBUIS (éd.), *La mémoire dans la vie*, Sion, 2001 (Cahier d'Ethnologie 6), p. 87-104; Elodie PAULMIER, *Évolution de la qualité écologique des paysages de la plaine du Rhône sur la base d'une analyse spatiale de cartes historiques*, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, mémoire de diplôme postgrade, 2004. Sur la région de Conthey-Vétroz, voir Léna PASCHE, *Inondations de 1868 et émergence de la politique de correction des eaux et de reboisement dans les Alpes suisses au cours du XIX^e siècle. Le cas du Valais et de la région de Conthey*, Université de Lausanne, mémoire de licence, 2002 et «Travaux de correction des cours d'eau en Valais et dans la région de Conthey (1860-1900)», dans *Vallesia*, 59 (2004), p. 225-246.

⁷ Voir notamment: *Analyse des causes des crues de l'année 1987. Rapport final*, Berne, 1991; Stefan BADER, Pierre KUNZ, *Climat et risques naturels – La Suisse en mouvement*, Zurich, 1998; *Les crues 2000. Analyse des événements, cas exemplaires*, Berne, 2002 (Rapports de l'OFEG, Série Eaux, n° 2).

⁸ *Protection contre les crues. Plus d'espace pour les cours d'eau*, Bienne, 2002 (Aquaterra n° 1); Marc ZAUGG, «Mehr Raum den Fließgewässern. Der Weg zu einem nachhaltigen Hochwasserschutz», dans *Gaia*, 12 (2003), p. 121-127.

Daniel Vischer⁹ estime que l'homme intervient sur le réseau hydrologique depuis plus de 1000 ans: les populations implantées à proximité des cours d'eau se sont protégées contre les crues en construisant des murs, ils ont exploité les eaux courantes pour la production d'énergie mécanique ou encore pour le transport du bois. Cependant, la faible densité de la population suisse permettait de s'installer en dehors des zones à risque élevé et ce n'est qu'avec la forte croissance démographique qu'a connue la Suisse au cours des XVIII^e et XIX^e siècles que la vulnérabilité des localités face aux risques liés aux cours d'eau est devenue de plus en plus importante. En effet, la population suisse augmentant et la moitié du territoire helvétique étant située à plus de 1000 mètres d'altitude et par conséquent peu propice à la culture et à l'habitat, les zones de plaine ont été exploitées pour répondre à l'augmentation du besoin en surfaces cultivables et habitables¹⁰. Afin de se protéger contre les crues, les populations riveraines ont dû construire des ouvrages de protection contre l'érosion et les inondations. Les aménagements étaient souvent ponctuels et sans consultation et ne faisaient que repousser le problème à l'aval ou sur la rive opposée, notamment lorsque des digues dites offensives étaient employées¹¹. Les impacts sur les hydrosystèmes fluviaux et leur paysage associé sont donc restés peu importants jusque vers les années 1850. C'est en particulier après les crues catastrophiques de 1860 et de 1868¹² que la Confédération développe une politique publique de protection contre les crues¹³ et que des aménagements sont entrepris de façon de plus en plus systématique, avec des impacts toujours plus marqués sur les paysages.

Les grands fleuves helvétiques ont rapidement été totalement endigués (correction du Rhin: 1862-1900; première correction du Rhône: 1863-1894; correction des eaux du Jura: 1868-1891, etc.). En parallèle, les plaines d'inondation, souvent humides, parfois insalubres et peu propices à l'agriculture, ont été asséchées à l'aide de canaux d'assainissement, en particulier dans le contexte des deux guerres mondiales pendant lesquelles la Suisse a cherché à augmenter sa production afin de parvenir à une autosuffisance alimentaire¹⁴.

Le paysage des plaines alluviales a donc fortement changé, avec des rythmes divers selon les régions. L'analyse des cartes historiques permet de prendre la mesure de ces changements.

⁹ D. VISCHER, *Histoire de la protection contre les crues*, p. 3.

¹⁰ D. VISCHER, *Histoire de la protection contre les crues*, p. 23.

¹¹ D. VISCHER, *Histoire de la protection contre les crues*, p. 40.

¹² Sur les impacts de la crue de 1868, voir en particulier Christian PFISTER (éd.), *Le jour d'après. Surmonter les catastrophes naturelles: le cas de la Suisse entre 1500 et 2000*, Berne, 2002; Stéphanie SUMMERMATTER, «Die erste Rhonekorrektio und die weitere Entwicklung der kantonalen und nationalen Wasserbaupolitik im 19. Jahrhundert», dans *Vallesia*, 59 (2004), p. 199-224.

¹³ Voir par exemple Emmanuel REYNARD, Adèle THORENS, Corine MAUCH, «Développement historique des régimes institutionnels de l'eau en Suisse entre 1870 et 2000», dans P. KNOEPFEL, I. KISSLING-NÄF, F. VARONE (Hrsg.), *Institutionelle Regime für natürliche Ressourcen: Boden, Wasser und Wald im Vergleich*, Basel, 2001, p. 101-139.

¹⁴ Pour la plaine du Rhône, voir notamment Gérald et Silvia ARLETTAZ, «La nationalisation du Valais», dans J.-H. PAPILLOU (éd.), *Histoire du Valais*, Sion, 2002, p. 637-715 (Annales valaisannes 2000-2001), notamment les pages 670-675 qui concernent la colonisation intérieure; David MICHÉLAN, «Camps et homes d'accueil valaisans», dans *Annales Valaisannes*, 2005, p. 69-114, en particulier les pages 84-91, qui concernent la «bataille de l'agriculture».

Les apports de l'analyse de cartes historiques

Notre étude se base essentiellement sur l'analyse de documents cartographiques anciens et actuels. Quatre sources principales ont été utilisées: la carte Dufour, la carte de la ligne d'Italie, l'atlas Siegfried et les cartes nationales¹⁵. Une carte plus ancienne, datant de 1802, établie par les ingénieurs géographes de Napoléon¹⁶ existe également; elle n'a toutefois pas été utilisée car elle sortait du champ historique de notre étude. Nous reproduisons toutefois ici un extrait concernant la zone d'étude (fig. 2).



Fig. 2 – Extrait du plan de la route du Simplon dans la région de Conthey, établi par les ingénieurs géographes français sous la direction de Nicolas Céard.

La carte Dufour est la première carte précise de la Suisse. Elle utilise un système de projection cônique équivalente et la cote de référence pour la mesure des altitudes est 376.2 mètres. Les reliefs sont représentés par un système de hachures. La première édition a été publiée entre 1845 et 1865 au 1/100'000, sur la base de levés originaux réalisés au 1/25'000 ou au 1/50'000 (1/50'000 pour le canton du Valais), et la carte a bénéficié de mises à jour successives jusqu'en 1939. Pour notre étude, nous avons utilisé la version originale de la planche XVII Vevey–Sion (1845, levé 1844) (fig. 3)¹⁷, représentative de l'état de la plaine avant la première correction du fleuve.

¹⁵ Ces documents proviennent pour la plupart de la collection de cartes anciennes de l'Institut de Géographie de l'Université de Lausanne et des fonds des Archives de l'Etat du Valais. Ils ont été complétés par des photocopies couleurs des originaux cartographiques de l'Office fédéral de topographie (Swisstopo) à Wabern et par les versions digitales de la carte Dufour au 1/100'000, publiées récemment par Swisstopo.

¹⁶ Sur l'établissement de cette carte, voir l'article de Michel LECHEVALIER, «La mission des ingénieurs géographes français en Valais en 1802», dans ce volume de *Vallesia*, p. 411-431.

¹⁷ Un extrait du levé original de cette carte, datant de 1841, a été reproduit dans L. PASCHE, «Travaux de correction des cours d'eau», p. 239.



Fig. 3 – Extrait de la carte Dufour dans la région de Conthey (1845, levé 1844).

Reproduit avec l'autorisation de Swisstopo (BA067642).

Pour cette période, nous avons également utilisé une carte du milieu du XIX^e siècle levée en vue de la réalisation de la ligne du chemin de fer (Ligne d'Italie)¹⁸. La carte a été dessinée en couleur à l'aquarelle, avec le tracé de la future ligne de chemin de fer en rouge (fig. 4). Le système de projection n'est pas connu et la carte n'est malheureusement pas datée. Plusieurs publications font mention de dates oscillant entre 1835 et 1860¹⁹. Le chemin de fer ayant été construit dans les années 1850 (ouverture de la gare de Sion en 1860), nous la considérons comme étant plus ou moins contemporaine de la carte Dufour et représentative de la situation de la plaine avant les inondations de 1860 et la première correction du fleuve.

Tout comme la carte Dufour, l'atlas Siegfried utilise également une projection cônique équivalente. La cote de référence des altitudes est de 376.86 mètres et les reliefs sont représentés par des courbes de niveau. La première édition a été publiée entre 1870 et 1926 selon les régions. Les feuilles ont été publiées au 1/25'000, sauf dans la région alpine, où l'échelle était le 1/50'000. L'atlas Siegfried a été mis à jour à plusieurs reprises jusqu'en 1949. Dans cette étude, nous avons utilisé les versions de 1880, 1906, 1918 et 1933 de la feuille 486 Sion au 1/50'000 (fig. 5-8)²⁰.

¹⁸ AEV, DTP, Plans, Chemin de fer I. Dans la suite du texte, cette carte est appelée «Carte du chemin de fer» ou «Carte de la ligne d'Italie».

¹⁹ Jean-Claude PRAZ, *Pouta-Fontana, marais de plaine*, Sion, 1993 (Cahiers du Musée d'histoire naturelle, 1) donne la date de 1835. Dans son aperçu historique de Conthey, Jean-Henri Papilloud reproduit également un extrait de cette carte (p. 18), en lui attribuant la date «vers 1860» (Jean-Henri PAPILLOU, «Conthey et les Contheysans dans l'histoire», dans *Conthey, mon pays*, Conthey, 1979, p. 9-65); il en est de même dans la récente *Histoire du Valais*, où un extrait entre Sierre et Saxon est reproduit (p. 592), avec la mention «vers 1860».

²⁰ Les levés originaux n'ont pas été consultés.

La Carte nationale de la Suisse existe à plusieurs échelles, dont la plus précise est le 1/25'000. Le système de projection utilisé est la projection conforme cylindrique et l'altitude de référence correspond à la cote 373.6 mètres²¹. C'est la carte au 1/50'000 qui a été réalisée en premier, entre 1938 et 1963, selon les régions du pays. La première édition de la carte au 1/25'000 a été réalisée entre 1952 et 1979. Les cartes sont mises à jour tous les six ans, selon un tournus régional. L'édition la plus récente pour la région d'étude est celle de 2001. Nous avons utilisé l'édition de 1943 de la carte au 1/50'000 n° 273 Montana (fig. 9), ainsi que les éditions de 1959, 1963, 1969, 1974, 1986, 1992 et 2001 de la carte au 1/25'000 n° 1306 Sion (fig. 10-15).

D'autres documents cartographiques ont également été utilisés. Il s'agit de plans à différentes échelles, réalisés en marge des différents travaux de correction²². Ils seront décrits dans la suite du texte.

Toutes les cartes ont été numérisées²³ et intégrées dans une base de données géographiques développée au moyen du logiciel de système d'information géographique (SIG) ArcGis version 9.1²⁴. Les cartes ont été ajustées au moyen de cinq points de référence, par comparaison avec des cartes plus récentes. Une série de nouvelles couches thématiques ont été réalisées en numérisant directement l'information à partir des fonds de carte. Ainsi, les tracés des cours d'eau, les limites des zones humides, les routes et chemins, les limites des forêts, les surfaces de vignes et de vergers (sur les cartes les plus récentes, qui contiennent ces informations) et les bâtiments ont été numérisés, à chaque fois dans des couches d'information différentes, correspondant aux différentes années prises en compte²⁵. Le système d'information géographique permet ensuite de combiner ces différentes couches d'information, voire de réaliser des statistiques (évolution

²¹ Cette différence de l'altitude de référence est importante (plus de trois mètres entre la carte Dufour et les cartes actuelles) et doit être prise en compte dans toute comparaison topographique entre le milieu du XIX^e siècle et la période actuelle, notamment lorsque l'on étudie l'affaissement des sols suite aux travaux de drainage. Le changement de système de projection n'a, par contre, pas d'incidence particulière sur la précision de la représentation cartographique.

²² Ces documents n'ont pas été intégrés dans le système d'information géographique.

²³ Les cartes ont été scannées par nos soins à une résolution de 600 points par pouce. La carte du chemin de fer a été scannée directement par les Archives de l'Etat du Valais. Pour certaines éditions, nous avons utilisé directement les versions digitales de Swisstopo (carte Dufour).

²⁴ Pour une introduction sur les systèmes d'information géographique, on lira avec profit les ouvrages de Claude COLLET, *Les systèmes d'information géographique en mode image*, Lausanne, 1992 (Gérer l'environnement, 7) et de Nadine SHURMAN, *GIS: a short introduction*, Oxford, 2004.

²⁵ Les cartes anciennes fournissent certes une base à l'analyse de la dynamique du paysage, mais ces cartes, aussi précises soient-elles, sont une représentation de la réalité qui obéit à des normes évoluant au cours du temps. Nous ne connaissons pas précisément ces normes pour les cartes anciennes, ce qui a posé des problèmes lors de la numérisation de la végétation. Les limites des forêts, souvent marquées par une transition formée d'arbres isolés, sont parfois difficiles à définir. De la même manière, les forêts alluviales, souvent formées d'arbres de petite taille, sont difficiles à appréhender: comment ont-elles été dessinées sur les cartes du milieu du XIX^e siècle? Nous n'en savons rien. Le problème se pose également pour les terrains humides. Là également, les limites avec les terrains secs sont souvent floues et elles peuvent varier d'un moment à l'autre de l'année, d'où une part de subjectivité dans le dessin par le cartographe. Les cartes d'évolution doivent donc tenir compte de ces difficultés. De plus, certaines informations territoriales manquent sur certaines cartes, notamment en ce qui concerne l'utilisation agricole du sol. Les vergers ne sont pas représentés avant les premières éditions des cartes nationales au 1/25'000, tandis que les vignes apparaissent déjà sur les cartes Siegfried. Quant aux terres ouvertes (prairies, champs), elles ne sont toujours pas représentées sur les cartes actuelles. L'appréhension de l'évolution de l'utilisation agricole de la plaine est ainsi limitée par l'absence de certaines informations.

des surfaces humides dans le temps, par exemple)²⁶. Quatre types de cartes sont représentés dans cet article: des cartes originales²⁷, des cartes thématiques²⁸, des cartes d'évolution, ainsi que des cartes d'analyse spatiale.

Les paysages de la plaine de Conthey et leur évolution depuis 1850

La plaine de Conthey

La région d'étude est la surface comprise entre les tracés actuels de la Morge, au débouché des gorges de Vens, à l'est, la Lizerne, également au débouché de gorges, à l'ouest, le Rhône, au sud et finalement, la limite entre le coteau et la plaine, au nord. La zone étudiée concerne ainsi des portions du territoire des communes actuelles de Conthey et de Vétroz²⁹. Par souci de simplification, nous utiliserons le terme «plaine de Conthey» pour qualifier l'ensemble de la zone étudiée, y compris les cônes de déjection de la Morge et de la Lizerne³⁰.

Les villages de Conthey-Place et Plan-Conthey sont situés au pied du coteau, au débouché de la Morge dans la plaine. A l'aval de Pont-de-la-Morge, elle est déviée vers l'ouest par la colline rocheuse des Maladares, qui domine l'actuelle Ecole cantonale d'agriculture. Le vieux village de Vétroz est quant à lui construit en partie sur le bas du coteau et en partie sur un petit cône de déjection, formé par un torrent s'écoulant à travers les vignes en dessous d'Aven. Le village historique de Magnot est par contre construit directement dans la plaine au pied du coteau, tout comme le hameau de Balavaux, en rive gauche de la Lizerne, dans la partie haute du cône de déjection, ainsi que le village de Pont-de-la-Morge. Entre les deux cônes, se situe une vaste zone déprimée, autrefois marécageuse, connue sous le nom de «Praz-Pourris»³¹.

²⁶ Ces opérations, connues sous le terme générique d'«analyses spatiales», constituent la plus-value des systèmes d'information géographique par rapport à d'autres techniques de cartographie. Les SIG sont bien sûr des outils de représentation cartographique, mais ils permettent surtout de combiner l'information géographique et de quantifier les transformations territoriales. Plusieurs cartes représentées ici sont le résultat d'analyses spatiales, tout comme certains chiffres avancés dans le texte.

²⁷ Afin de dégager une base documentaire la plus exhaustive possible, nous avons tenu à représenter toutes les cartes à notre disposition. Elles permettent de prendre la mesure des transformations majeures qu'a connues la plaine au cours des 150 dernières années et sont éditées sous forme d'un cahier hors-texte en couleur.

²⁸ Il s'agit de cartes sur lesquelles nous avons représenté en surimpression certaines informations importantes (ex. tracés des cours d'eau).

²⁹ Rappelons que les deux communes n'en formaient qu'une seule jusqu'en 1861 (voir notamment J.-H. PAPILLOU, «Conthey et les Contheysans dans l'histoire»; Christian COTTER, *Si Vétroz m'était Conthey*, Sierre, 1993).

³⁰ Contrairement à d'autres affluents du Rhône (l'Illgraben au Bois de Finges, la Sionne, la Losentse à Chamoson, la Fare à Riddes ou encore le Saint-Barthélemy à Evionnaz), la Morge et la Lizerne ont formé des cônes de déjection relativement plats et assez peu perceptibles dans le relief; malgré tout, les altitudes varient de 34 mètres entre les points les plus hauts et les plus bas du secteur étudié (cotes actuelles comprises entre 477 et 511 m; voir fig. 15).

³¹ Pour les noms de lieux, nous renvoyons le lecteur aux cartes originales (fig. 3 à 15). L'orthographe de certains noms ayant évolué au cours du temps – Magnot est ainsi orthographié *Maignon* sur la carte Dufour –, nous utilisons en principe la toponymie actuelle (carte de 2001, fig. 15), sauf pour les lieux-dits qui n'apparaissent que sur les cartes anciennes. En ce qui concerne les Praz-Pourris, on relèvera que ce toponyme n'est pas indiqué sur la carte Dufour ni sur celle du chemin de fer (fig. 3 et 4); il apparaît sur les différentes éditions de l'atlas Siegfried (fig. 5-8), avant de disparaître – en même temps que la zone humide –, sur les cartes nationales (fig. 9-15). Le toponyme *Marais-de-Bresse* est mentionné dans la zone centrale des Praz-Pourris sur les éditions de 1963 et 1969 de la carte nationale (fig. 10-11), à une époque où tout marais a déjà disparu du secteur, occupé en l'occurrence par des vergers. Actuellement, seule l'indication *Bresse* a été maintenue. Ces remarques montrent l'importance de la toponymie pour la connaissance des

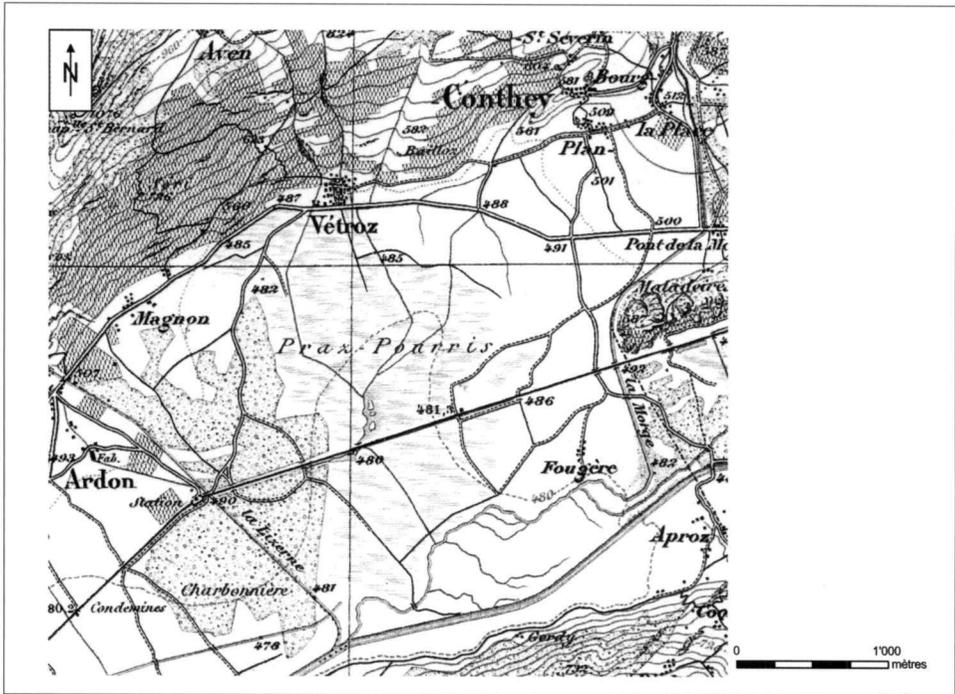


Fig. 5 – Carte Siegfried n° 486 Sion 1880. Reproduit avec l'autorisation de swisstopo (BA067642).

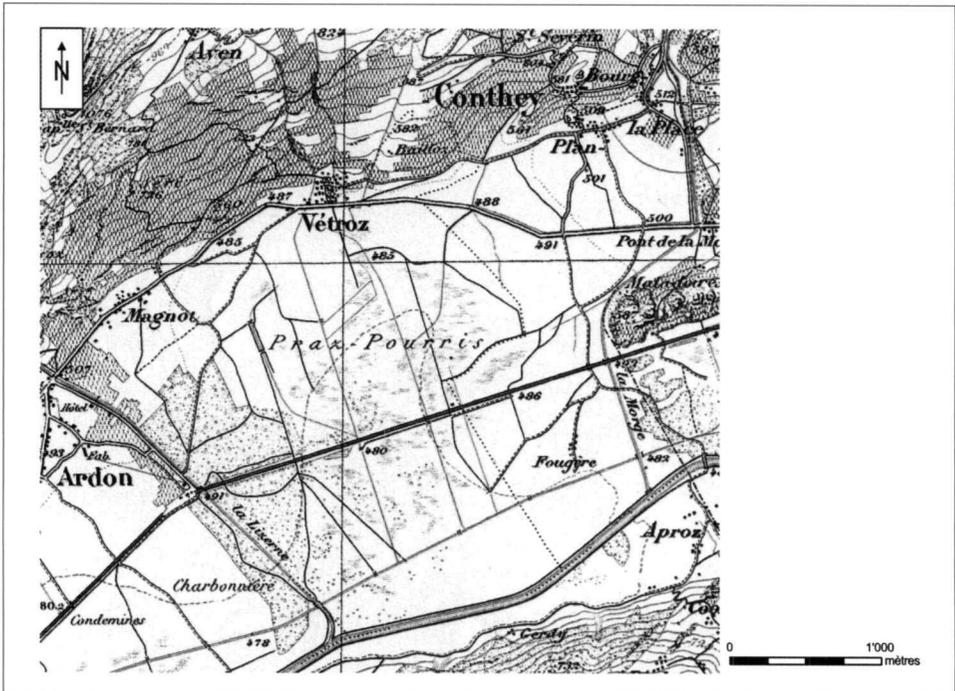


Fig. 6 – Carte Siegfried n° 486 Sion 1906. Reproduit avec l'autorisation de swisstopo (BA067642).

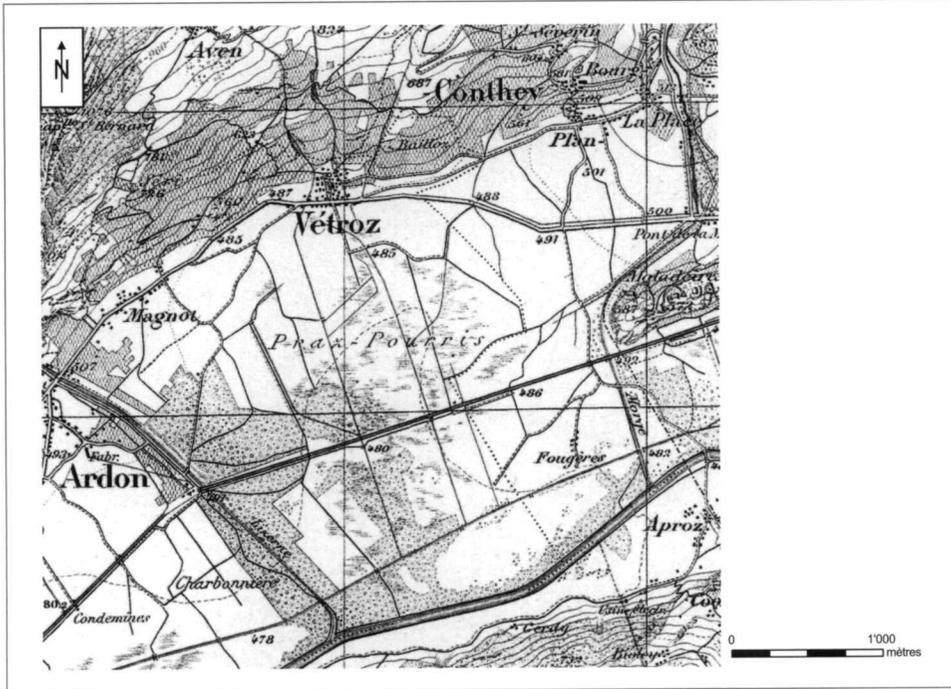


Fig. 7 – Carte Siegfried n° 486 Sion 1918. Reproduit avec l'autorisation de swisstopo (BA067642).

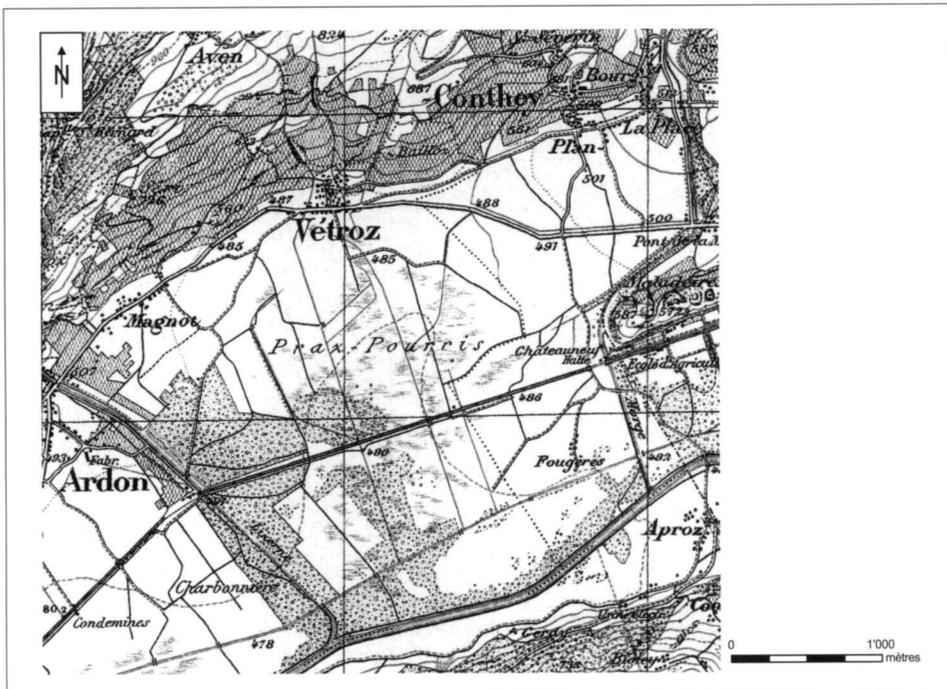


Fig. 8 – Carte Siegfried n° 486 Sion 1933. Reproduit avec l'autorisation de swisstopo (BA067642).

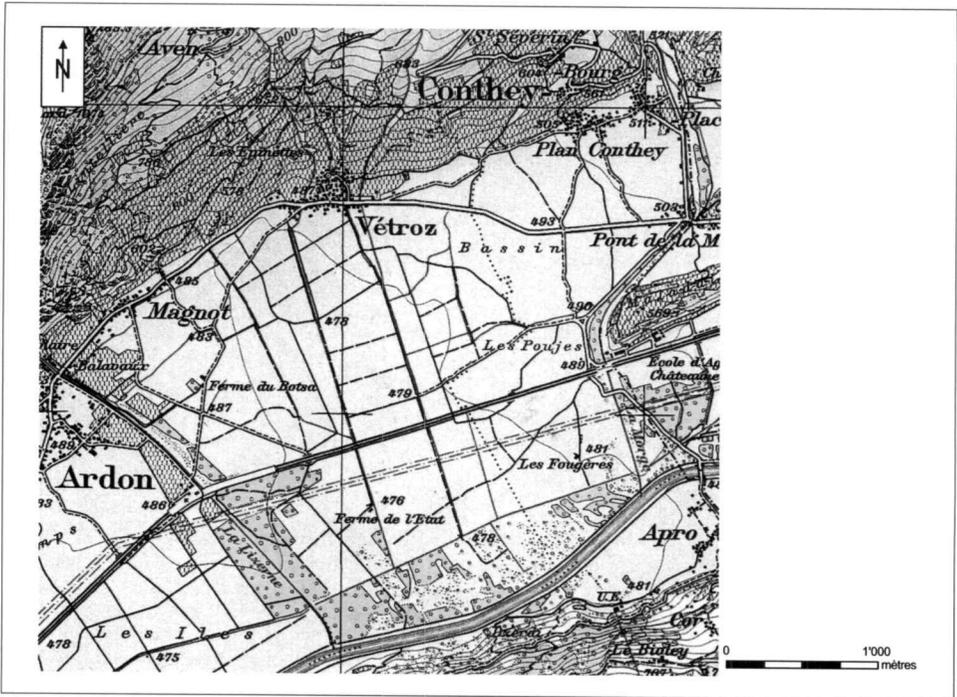


Fig. 9 – Carte nationale de la Suisse n°273 Montana 1943.

Reproduit avec l'autorisation de swisstopo (BA067642)

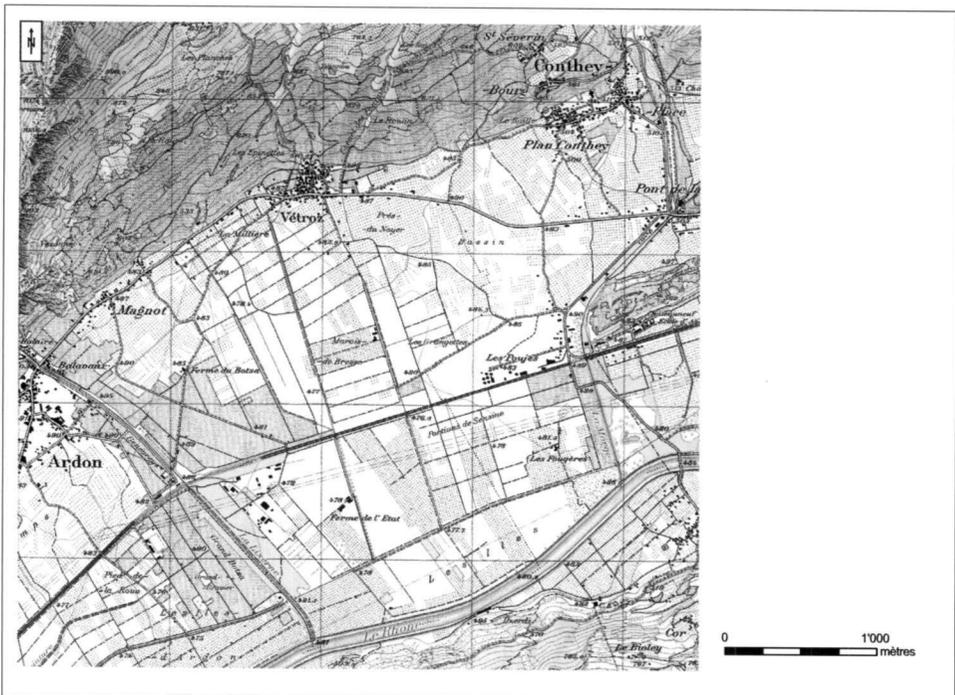


Fig. 10 – Carte nationale de la Suisse n°1306 Sion 1963.

Reproduit avec l'autorisation de swisstopo (BA067642).

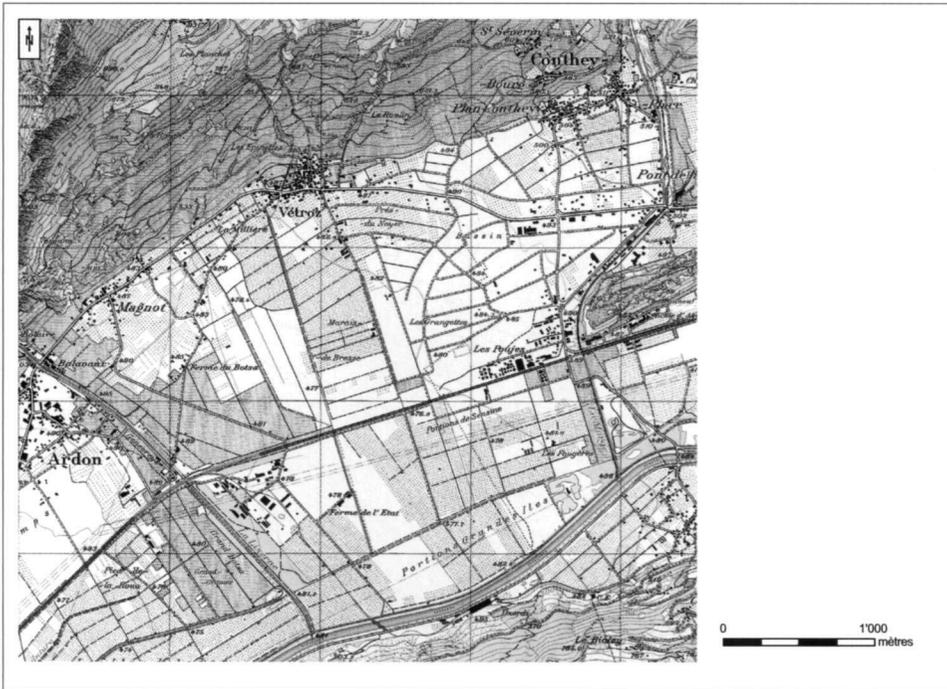


Fig. 11 – Carte nationale de la Suisse n°1306 Sion 1969.

Reproduit avec l'autorisation de swisstopo (BA067642).

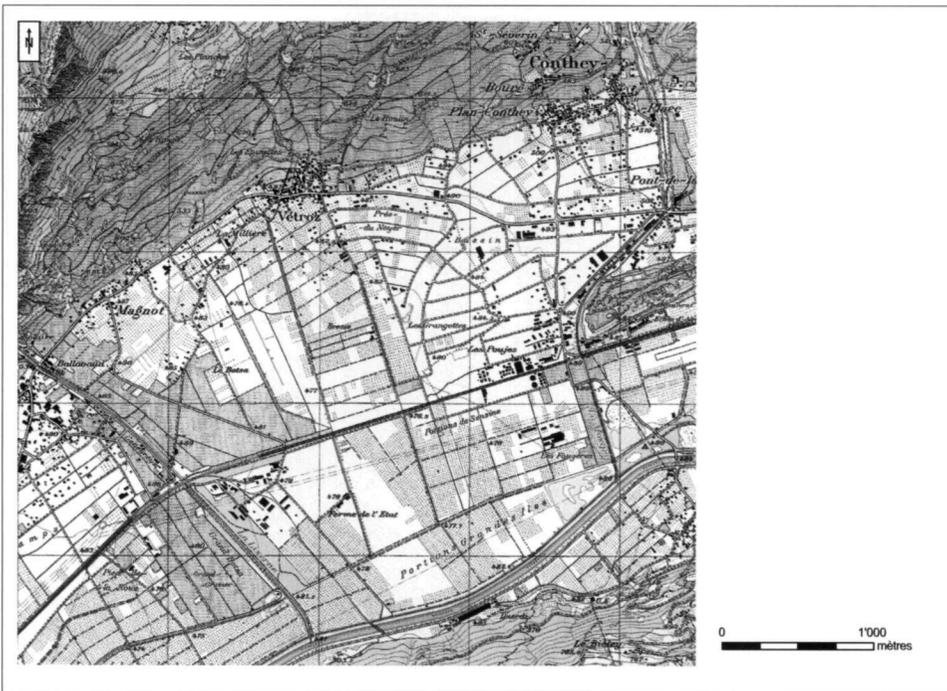


Fig. 12 – Carte nationale de la Suisse n°1306 Sion 1974.

Reproduit avec l'autorisation de swisstopo (BA067642).

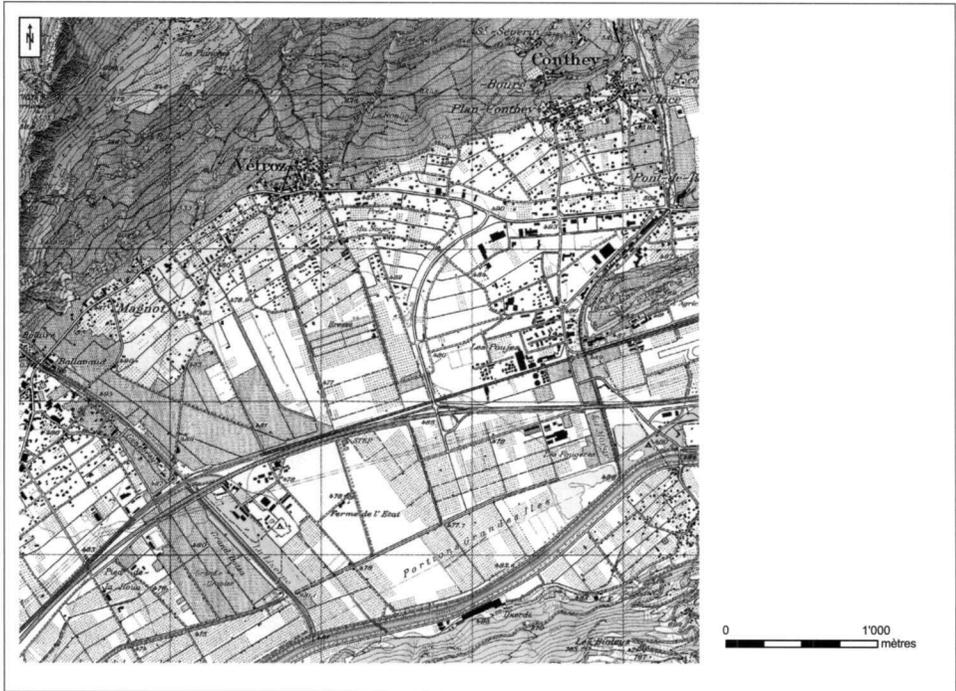


Fig. 13 – Carte nationale de la Suisse n°1306 Sion 1986.

Reproduit avec l'autorisation de swisstopo (BA067642).

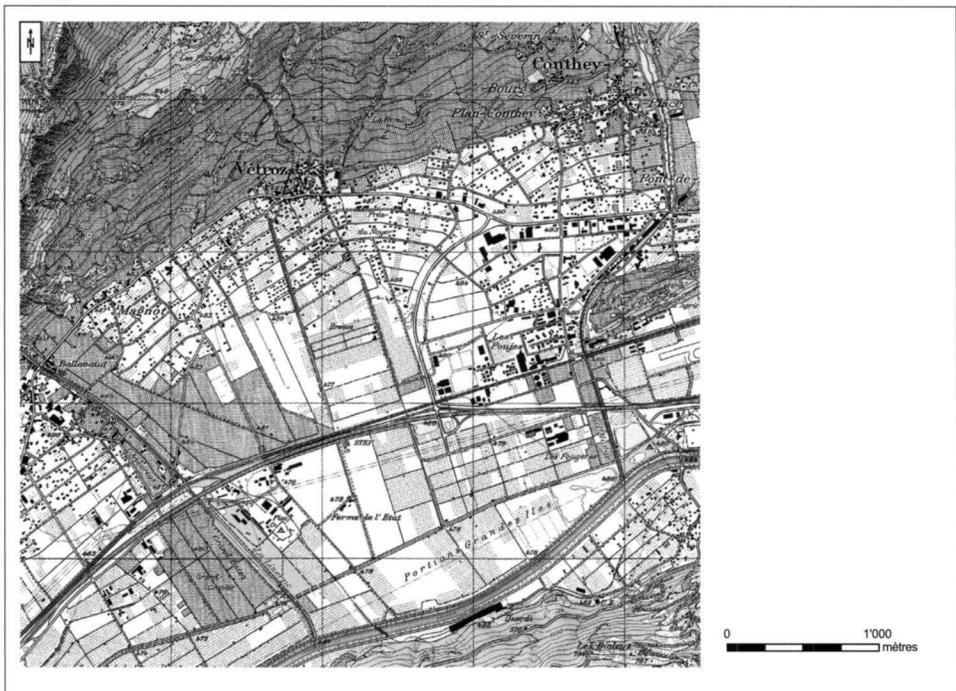


Fig. 14 – Carte nationale de la Suisse n°1306 Sion 1992.

Reproduit avec l'autorisation de swisstopo (BA067642).

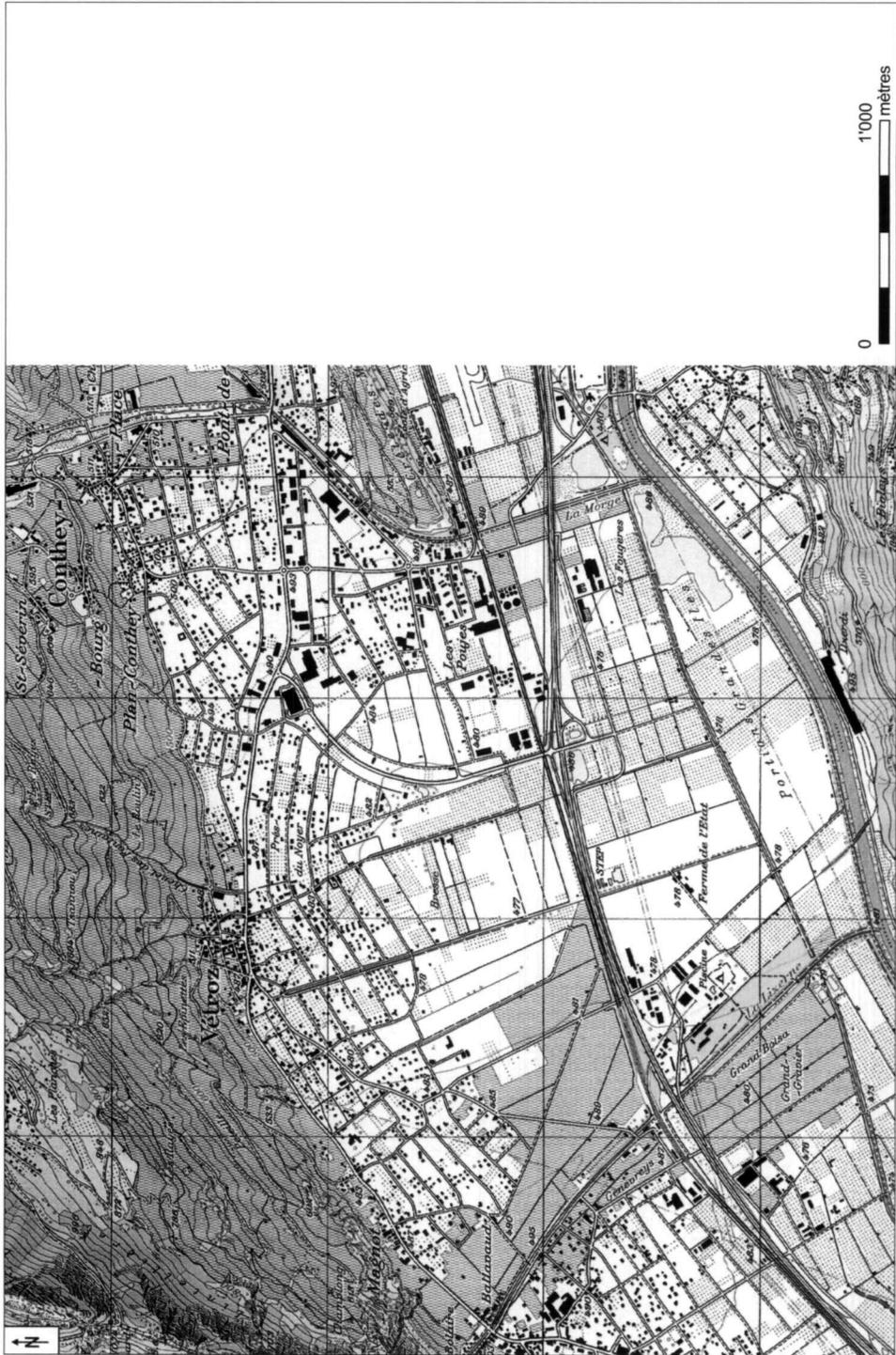


Fig. 15 – Carte nationale de la Suisse n°1306 Sion 2001.

Reproduit avec l'autorisation de swisstopo (BA067642).

La description de l'évolution du paysage de la région est divisée en quatre parties: l'état de la plaine vers 1850, la phase de correction des cours d'eau (1860-1900), la période de mise en valeur agricole (1900-1960) et la phase d'urbanisation (dès 1960). Pour chacune des quatre périodes, nous divisons le propos en deux parties: description et analyse.

L'état de la plaine vers 1850

Une plaine encore très naturelle

Pour l'étude de l'état de la plaine en 1850, nous nous sommes basés sur la carte du chemin de fer (fig. 4) et sur la carte Dufour (fig. 3). Vers le milieu du XIX^e siècle, la plaine du Rhône dans la région de Conthey est peu touchée par les aménagements humains.

Avant d'entrer dans la dépression des Praz-Pourris et de pouvoir divaguer librement, le Rhône est dévié vers le centre de la plaine par le cône de déjection de la Printse. Cet obstacle franchi, le fleuve se divise en plusieurs bras séparés par des bancs de gravier. Les cartes du milieu du siècle montrent, aux abords du Rhône et sur les îles formées par les différents bras, une forêt de type alluviale qui a pu se développer grâce à une période de relative stabilité pendant laquelle les crues ne sont pas suffisamment puissantes pour provoquer le rajeunissement de la végétation. Le plan représenté à la fig. 16, daté aux alentours de 1865, illustre l'état du Rhône avant l'entreprise de sa première correction. Sur le plan est représenté en rouge le tracé prévu pour le redressement du Rhône. Une zone verte relativement étendue illustre la zone inondable des Praz-Pourris.

Dans la partie nord de la plaine des Praz-Pourris, on aperçoit tant sur la carte Dufour que sur celle de la ligne d'Italie une zone humide parcourue de nombreux petits écoulements. Il est difficile d'affirmer avec certitude si ces ruisseaux constituent des tentatives de drainage de la plaine ou si leur tracé est d'origine naturelle. Le cours rectiligne et le changement abrupt de direction du chenal situé le plus à l'est laissent toutefois penser qu'un aménagement des conditions naturelles a déjà été réalisé. En bordure de la Lizerne, une forêt est représentée sur la carte, mais il est probable que la zone humide s'étend également en partie sur ce secteur.

La zone est relativement peu colonisée par l'homme: les habitations des villages de Plan-Conthey, Vétroz, Magnot et Ardon sont toutes situées à la limite entre la plaine et le coteau. La route cantonale suit le flanc droit de la plaine du Rhône, sauf à Plan-Conthey où elle traverse le cône de déjection de la Morge. La figure 17 illustre l'utilisation du sol dans la plaine des Praz-Pourris vers le milieu du XIX^e siècle. Elle a été réalisée sur la base de la carte de la ligne d'Italie³². La

conditions environnementales anciennes, une importance qui a récemment été mise en évidence dans le contexte de l'oubli du risque d'inondation dans les zones protégées par des digues ou fortement urbanisées (voir à ce sujet l'analyse de Valérie NOVEMBER, Caroline BARBISCH, Marion PÉNÉLAS, Luzius THOMI, Emmanuel REYNARD, «Savoirs et réorganisations de la connaissance sur les risques lors d'épisodes d'inondation en Suisse: deux études de cas à Lully (Genève) et Saillon (Valais)», dans *Actes du colloque Développement urbain durable, gestion des ressources, gouvernance*, Lausanne, 21-23 septembre 2005, CD-rom, 7 p.).

³² Nous supposons que la carte de la ligne d'Italie remonte à la même époque que la carte Dufour. Cependant, la zone humide cartographiée sur la carte du chemin de fer est moins étendue que celle de la carte Dufour. Deux hypothèses peuvent être faites: soit la carte du chemin de fer est plus ancienne que la carte Dufour et les conditions de la plaine ont changé d'un levé à l'autre, soit le cartographe a interprété différemment les limites entre secteurs humides et secs. Nous penchons plutôt pour la seconde hypothèse, en rappelant que les conditions d'humidité peuvent varier d'un moment à l'autre de l'année. Ceci n'enlève rien au fait qu'une recherche approfondie devrait être menée afin de préciser les conditions et la date de levé de la carte de la ligne d'Italie.

plaine des Praz-Pourris est occupée par une vaste zone humide, des portions de forêt, quelques routes et de rares bâtiments, ainsi qu'une grande zone que nous avons qualifiée de «non définie», à l'est de la zone humide. La présence de quelques chemins et d'un bâtiment au lieu-dit *Fougère* (figurant déjà dans le recensement de 1798³³) permet de conclure à une utilisation agricole de ce secteur, ce que plusieurs textes confirment. Dans son histoire démographique de Conthey, Jean-Henri Papilloud reprend ainsi un texte de Paul de Rivaz décrivant la plaine entre la Morge et la Lizerne comme étant couverte de prés et de champs, là où les marais sont absents³⁴. Les cultures se limitaient ainsi aux hauts-fonds, alors que les zones marécageuses étaient utilisées pour l'élevage, sous forme de prés humides. Une telle situation a également été décrite par Gabriel Bender³⁵ dans son étude sur la plaine du Rhône dans la région de Fully. A l'échelle de la vallée, Elodie Paulmier³⁶ considère que 60,8% de la plaine du Rhône est occupée par des zones agricoles en 1850.

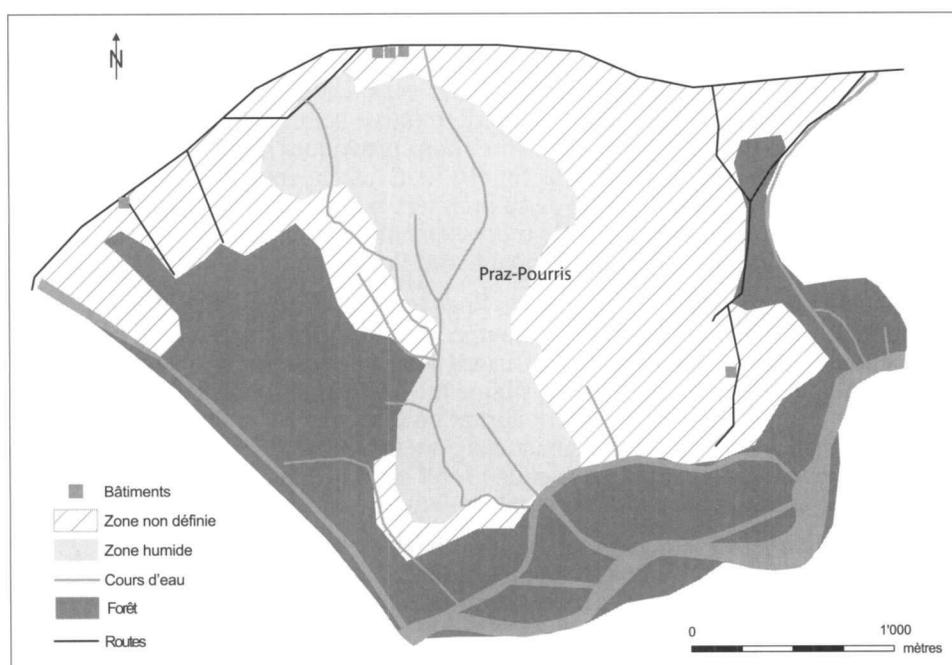


Fig. 17 – Utilisation du sol dans la région des Praz-Pourris vers 1850. Cette carte thématique a été dressée sur la base des informations de la carte de la ligne d'Italie. Seul le secteur compris au sud de la route cantonale est pris en compte.

³³ AEV, DI, 3090 / 1 et suiv., Recensements de la population.

³⁴ Paul DE RIVAZ, *Topographia historica, districts de Sierre, Sion et Conthey*, p. 477, cité par Jean-Henri PAPILOUD, *Histoire démographique de Conthey (Valais), 1680-1930*, Mémoire de licence, Université de Fribourg, 1973, p. 21.

³⁵ G. BENDER, *De la Camargue à la Californie*, p. 6.; l'auteur mentionne des chroniques faisant allusion aux cultures endommagées par les crues du Rhône, prouvant par là que la plaine est effectivement exploitée.

³⁶ E. PAULMIER, *Évolution de la qualité écologique*, p. 28.

Le cours de la Morge, à sa sortie des gorges, suit le pourtour des flancs de la colline du Mont d'Orge et de la crête des Maladaires, avant de former plusieurs bras et de se jeter dans le Rhône. Des tentatives de stabilisation du cours ont été effectuées au niveau du pont de la Morge et du village de Conthey-Place pour protéger quelques bâtiments. Ce genre d'informations n'est toutefois pas visible sur la carte Dufour ou sur celle de la ligne d'Italie, contrairement à certains plans dressés à une échelle plus grande dans le cadre de projets de redressement de la Morge. Dans son étude sur l'émergence de la politique de correction des eaux en Valais, Léna Pasche³⁷ présente plusieurs plans du cours de la Morge vers le milieu du XIX^e siècle. La description qui suit est largement inspirée de son travail et reprend deux plans qui illustrent l'aspect de la Morge vers le milieu du XIX^e siècle.

Le premier (fig. 18) date de 1858 et montre le cours de la Morge en aval des Maladaires. Le cours d'eau se sépare parfois en deux bras et peut divaguer dans une zone alluviale relativement étroite. La Morge forme un petit cône de déjection avant de se jeter dans un chenal correspondant à un bras secondaire du Rhône (fig. 16). Une digue est dessinée de part et d'autre du tracé de la ligne du chemin de fer.

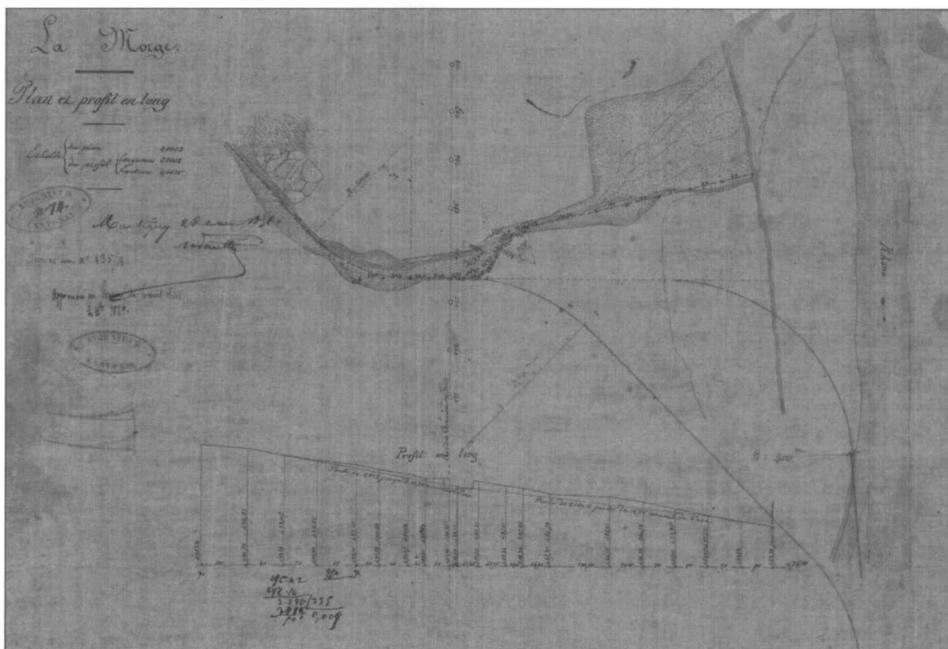


Fig. 18 – Plan du cours de la Morge à l'aval de la Crête des Maladaires. Plan établi le 28 novembre 1858 par l'ingénieur cantonal de Torrenté (AEV, 3DTP, 121.4.1).

Le plan de la figure 19, dessiné dans le cadre de la correction de la Morge et daté de 1859, représente le cours d'eau en amont de la route cantonale. Contrairement à l'impression donnée par les cartes aux échelles plus petites, le cours de la Morge forme de nombreuses sinuosités et des bras secondaires (appelés dérivation) que les eaux peuvent emprunter lors des hautes eaux. On remarque égale-

³⁷ L. PASCHE, *Inondations de 1868*, p. 90-92.

ment plusieurs aménagements, dont une digue en rive droite (mur construit en 1779³⁸), qui a pour fonction de protéger les bâtiments du village de Plan-Conthey et deux canaux d'irrigation. Le tracé prévu pour le redressement de la Morge – qui sera réalisé dès 1858 et terminé dans le cadre de la première correction du Rhône – est dessiné en surimpression.

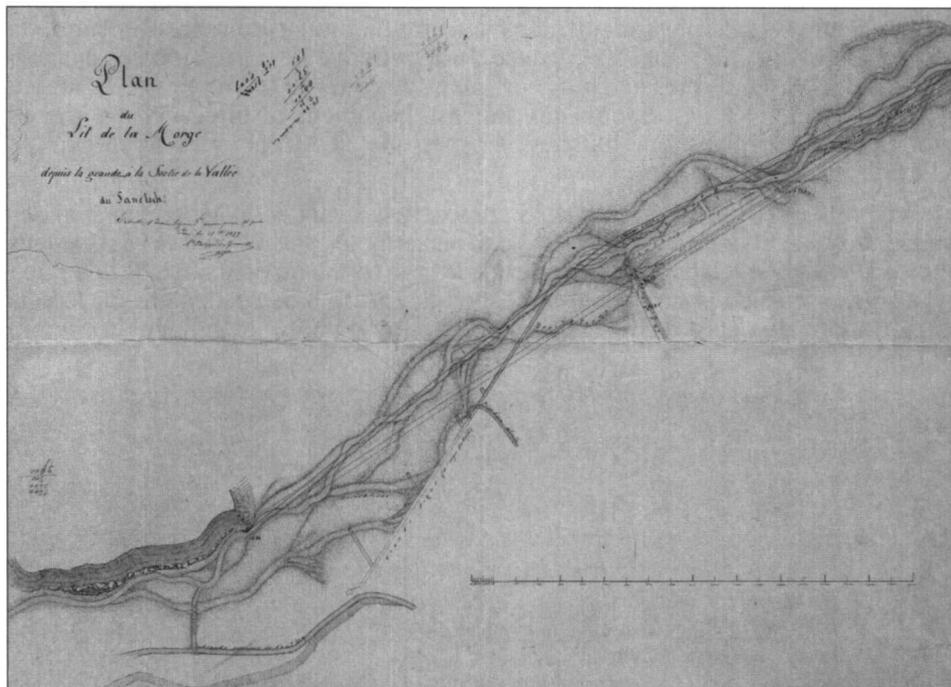


Fig. 19 – Plan du cours de la Morge à l’amont de la route cantonale (AEV, 3DTP, 121.4.1). Le plan date de 1859 et a été établi par l’ingénieur cantonal de Torrenté dans le cadre des travaux de correction de la Morge.

En 1860, le premier train arrive à Sion. La construction du chemin de fer, dont le tracé est dessiné en rouge sur la carte de la ligne d’Italie, a demandé la mise en place d’infrastructures pour le franchissement des affluents du Rhône et le remblayage dans les zones basses de la plaine. Sur le plan de la figure 18 est dessiné le tracé prévu pour permettre le passage sur la Morge. La construction du pont sur la Morge débute en 1858, puis on prévoit de redresser son cours et de régulariser sa pente. Une partie des travaux est prise en charge par la compagnie de la ligne d’Italie et une autre partie est assumée par la commune de Conthey.

La Lizerne, dont le tracé est dessiné de manière rectiligne sur les cartes Dufour et du chemin de fer, est déjà corrigée en 1850. En effet, suite à une inondation survenue en 1740, des barrières ont été construites en 1744 pour protéger le village³⁹. L’aménagement d’un lit rectifié et d’une embouchure dans le Rhône

³⁸ Théodore KUONEN, *Histoire des forêts de la région de Sion du Moyen-Age à nos jours*, Sion, 1993 (Cahiers de Vallesia, 3), p. 102.

³⁹ L. PASCHE, *Inondations de 1868*, p. 98; Louis DELALOYE, *Ardon*, Sion, 1968, p. 78.

remonte à 1810. Avant cela, la Lizerne divaguait sur plusieurs kilomètres dans la plaine en aval d'Ardon avant de se jeter dans le Rhône au niveau de Riddes⁴⁰. La Lizerne telle qu'elle apparaît sur les cartes Dufour et du chemin de fer constitue donc un cours d'eau déjà largement corrigé. Les représentations de la carte du chemin de fer et de la carte Dufour divergent toutefois sur un point (fig. 20). Sur la première, la Lizerne se sépare en deux bras avant de se jeter dans le Rhône, alors que sur la seconde, le deuxième bras est désolidarisé de la Lizerne. Il est probable qu'une digue a été construite et par conséquent le bras secondaire privé d'alimentation est en cours d'assèchement, mais il pourrait aussi s'agir d'une erreur de cartographie sur la carte Dufour.

Quoi qu'il en soit, en 1866, de fortes précipitations provoquent des débordements du Rhône, de la Morge et de la Lizerne. Le lit de la Lizerne est obstrué entre le pont du chemin de fer et le Rhône, la rivière déborde et un nouveau lit se crée en rive gauche de la Lizerne⁴¹. Ce nouveau tracé emprunte certainement l'ancien bras secondaire représenté sur la carte du chemin de fer.

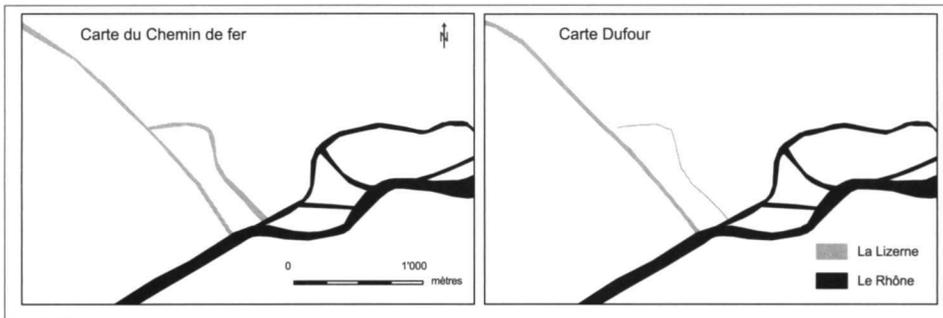


Fig. 20 – Comparaison du tracé de la Lizerne sur la carte du chemin de fer et sur la carte Dufour.

Des facteurs de changement

Deux premiers constats peuvent être établis. D'une part, malgré le contexte topographique – cône de déjection de la Morge très plat, dépression des Praz-Pourris –, la zone est loin d'être un grand marécage et le contexte est favorable à des activités économiques (foresterie, agriculture, élevage). D'autre part, les impacts des aménagements fluviaux sur le paysage de la plaine du Rhône sont encore relativement peu visibles. Pourtant, la population valaisanne lutte déjà depuis longtemps contre les crues et élève des digues – appelées barres – contre le fleuve⁴². Ainsi, l'exploitation de bois est-elle réglementée depuis le XIV^e siècle pour la construction des digues⁴³. Dans la région étudiée, quelques barres existent déjà sur la Morge, et la Lizerne a été totalement endiguée dans son cours inférieur.

⁴⁰ L. PASCHE, *Inondations de 1868*, p. 98.

⁴¹ L. PASCHE, *Inondations de 1868*, p. 99.

⁴² Voir par exemple l'étude d'Olivier CONNE, *La Contrée de Sierre, 1302-1914*, Sierre, 1991, qui mentionne la construction de digues au XV^e siècle déjà dans la région de Sierre.

⁴³ Philippe FARQUET, «Les marais et les dunes de la plaine de Martigny, esquisse historique et botanico-zoologique», dans *Bull. Murithienne*, 42 (1925), p. 113-159; pour la région de Conthey, L. PASCHE, *Inondations de 1868*, p. 83. On peut également se référer aux travaux de G. BENDER, *De la Camargue à la Californie* et de Th. KUONEN, *Histoire des forêts*, p. 102.

Le Rhône semble par contre encore en grande partie naturel. Il faut y voir un effet du contexte topographique. En rive gauche, le village d'Aproz, perché sur le cône de la Printse, n'est pas concerné par les débordements du Rhône et, plus à l'ouest, le fleuve coule directement contre le coteau très escarpé, orienté à l'ubac et donc peu propice aux activités humaines. Des digues sont donc inutiles. En rive droite, en raison de la dépression des Praz-Pourris, coincée entre les cônes de la Morge et de la Lizerne, la population a privilégié une stratégie d'évitement⁴⁴ plutôt que la réalisation d'aménagements de protection.

C'est toutefois avant 1850 que se mettent en place plusieurs éléments qui préparent les grands travaux de correction qui influenceront fortement sur les transformations du paysage de la plaine durant la phase suivante. Trois facteurs principaux peuvent être mis en évidence. Premièrement, dans toute la Suisse, les années 1830-1875 sont marquées par une augmentation des crues⁴⁵. La multiplication des inondations provoque une prise de conscience du problème et dans la vallée de la Linth (Glaris) est entreprise la première correction systématique d'un cours d'eau, sous la direction de Hans-Conrad Escher, entre 1807 et 1816⁴⁶. Cette première correction constituera un exemple positif pour les travaux qui seront entrepris ailleurs en Suisse dans la seconde moitié du siècle.

De plus, la population suisse augmente fortement depuis le milieu du XVIII^e siècle, ce qui nécessite un accroissement des surfaces de production et d'habitat. Dans certaines régions, notamment au Tessin, la croissance démographique se double d'une surexploitation des forêts⁴⁷. Dans la région étudiée, la population de la commune de Conthey passe de 1200 habitants dans les années 1750 à 1800 habitants en 1850⁴⁸. Cependant, selon le recensement de 1829, une majorité de la population habite les villages du coteau et non ceux de la plaine, qui ne connaîtra son essor démographique qu'avec les travaux de correction fluviale.

Un troisième facteur qui prépare les grands travaux de correction est la mise sur pied de structures officielles tendant à favoriser une correction systématique du Rhône. En 1833, une loi sur le diguement du Rhône, des rivières et des torrents et sur le dessèchement des marais est votée par la Diète. Cette loi est à l'origine de la création de la Commission Rhodanique ayant pour mandat d'inspecter chaque année les ouvrages de défense et de promouvoir les cultures dans la plaine. De

⁴⁴ Sur les stratégies traditionnelles de protection contre les risques naturels, voir l'étude de Philippe SCHOENEICH, Mary-Claude BUSSET, *Les Ormonans et les Leysenouds face aux risques naturels – Représentation des risques naturels et stratégies d'occupation du territoire dans la Vallée des Ormonts (Préalpes vaudoises)*, Zurich, 1998, p. 49-63; Philippe SCHOENEICH, Mary-Claude BUSSET, «La dissonance cognitive: facteur explicatif de l'accoutumance du risque», dans *Revue de Géographie Alpine*, 2 (1998), p. 53-62.

⁴⁵ Sur l'augmentation des crues au XIX^e siècle, voir la synthèse du programme national de recherche «Changements climatiques et risques naturels» (PNR 31) établie par S. BADER, P. KUNZ, *Climat et risques naturels*. Sur les effets du contexte de crues sur les mesures institutionnelles prises par la Confédération, on pourra se référer à l'étude d'Emmanuel REYNARD, Corine MAUCH, Adèle THORENS, *Screening historique des régimes institutionnels de la ressource en eau en Suisse entre 1870 et 2000*, Chavannes-près-Renens, 2000 (Working Paper de l'IDHEAP, 10/2000), p. 61-69.

⁴⁶ D. VISCHER, *Histoire de la protection contre les crues*, p. 71-85.

⁴⁷ La question du lien entre l'exploitation forestière et la dynamique hydrologique sera au centre des expertises effectuées suite aux inondations catastrophiques de 1868 et contribuera à la forte imbrication de la politique forestière et de la politique de protection contre les crues en Suisse. Sur l'état des forêts, voir Elias LANDOLT, *Rapport au Conseil fédéral sur les forêts des hautes montagnes de la Suisse inspectées dans les années 1858, 1859 et 1860*, Lausanne, 1862; sur les inondations en Valais, Leopold BLOTNITZKI, «Rapport sur les inondations dans le Canton du Valais», dans *Feuille fédérale*, 21/1 (1869), p. 471-511.

⁴⁸ J.-H. PAPILLOUD, *Histoire démographique de Conthey*, p. 150

plus, bien que le paysage de la plaine du Rhône reste proche de l'état naturel, le Rhône est l'objet de nombreuses corrections ponctuelles à tel point qu'en 1860, entre Brigue et le lac Léman, le Rhône est partout ponctué d'ouvrages de protection des berges⁴⁹.

Cependant, le manque de coordination et de moyens financiers empêche que ces ouvrages soient entrepris de façon continue; les eaux de crue peuvent ainsi s'épancher dans la plaine alluviale, là où les digues sont interrompues⁵⁰. Cette lacune s'explique par le fait qu'avant la mise en place d'une politique fédérale en matière de protection contre les crues, les frais liés aux endiguements revenaient aux communes ou aux propriétaires riverains. Dans la région de Conthey, la situation est particulièrement délicate en raison des tensions récurrentes entre les villages de la plaine et ce qu'il était commun d'appeler «la Montagne», les premiers reprochant aux seconds de ne pas prendre leurs engagements et les seconds rechi- nant à s'investir dans des travaux qui ne leur rendaient pas de bénéfices directs⁵¹.

La correction des cours d'eau (1860–1900)

La plaine en 1880

La fin du XIX^e siècle est principalement marquée par la modification du tracé du Rhône et de la Morge. En 1880, les bras secondaires du Rhône dans la zone basse des Praz-Pourris n'appartiennent plus au fleuve (fig. 5), dont le tracé a été rectifié et limité à un seul chenal. Des digues longitudinales ont été construites de part et d'autre du fleuve pour le contenir dans un espace limité et la largeur du Rhône a été réduite à environ 70 mètres dans la zone comprise entre la Morge et la Lizerne⁵². Les cartes des figures 21, 22 et 25 présentent le tracé du Rhône avant et après la première correction. Elles montrent la perte de l'espace de divagation du Rhône et la disparition des méandres.

Les bras secondaires du Rhône n'ont pourtant pas entièrement disparu: la Morge, qui, avant la première correction du Rhône, se jetait dans le fleuve à la hauteur d'Aproz, emprunte maintenant ces anciens bras secondaires sur près de deux kilomètres pour se jeter dans le Rhône près de l'embouchure de la Lizerne (fig. 5 et 22). L'embouchure actuelle de la Morge dans le Rhône n'a en effet pas

⁴⁹ P. DE RIVAZ, *La correction du Rhône et ses torrents*, p. 7

⁵⁰ D. VISCHER, *Histoire de la protection contre les crues*, p. 99; Ch. LENTHÉRIC, *Le Rhône, du St-Gothard à la mer*, p. 178.

⁵¹ Il n'est pas dans l'objectif de cet article de revenir sur les détails des travaux de correction. Le lecteur pourra se référer aux études de Jean-Henri Papilloud, Christian Cotter et Léna Pasche, qui donnent une vision étoffée des polémiques ayant accompagné l'assainissement de la plaine de Conthey au XIX^e siècle. On rappellera toutefois deux moments importants: en 1826, la protection de la plaine n'est plus du ressort de l'ensemble de la communauté, mais devient la prérogative des huit villages, qui se répartissent les travaux et reçoivent des terrains de la région des Praz-Pourris en guise de compensation; en 1857, près de la moitié de ces terrains est acquise par l'Etat, qui devient partie prenante du consortium des Praz-Pourris, dans la perspective de la construction de la ligne de chemin de fer.

⁵² Ch. DE TORRENTÉ, *La correction du Rhône en amont du lac Léman*, p. 91.

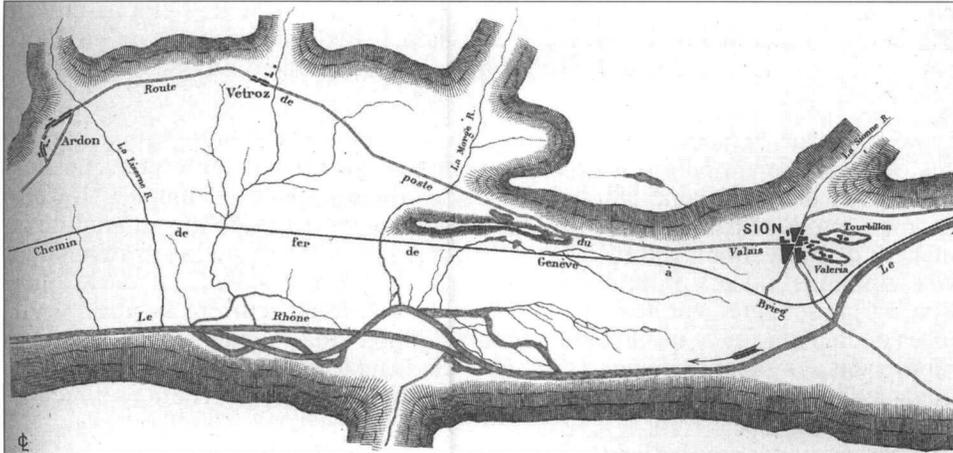


Fig. 21 – Comparaison du tracé du Rhône avant et après la correction. Carte dessinée par Charles Lenthéric⁵³.

été réalisée au moment de la construction des digues du Rhône. Elle ne sera achevée qu'en 1899⁵⁴ (fig. 6 et 22)⁵⁵.

Parallèlement à la disparition de la zone alluviale des Praz-Pourris, la surface forestière recule. Entre la carte de la ligne d'Italie et la carte de 1880, elle a ainsi diminué de 54% (fig. 26). Dans la zone humide des Praz-Pourris, les tracés hydrographiques, qui apparaissaient déjà sur les cartes du milieu du XIX^e siècle, comportent maintenant plusieurs tronçons rectilignes et des changements abrupts de direction, ce qui traduit des tentatives de drainage (fig. 5).

Quant à l'embouchure de la Lizerne dans le Rhône, elle a été modifiée et dessine une courbe vers l'aval avant la confluence. On peut encore signaler la présence de la ligne de chemin de fer, inaugurée en 1860.

La plaine en 1906

Sur la carte Siegfried de 1906 (fig. 6), l'embouchure de la Morge a été ramenée au niveau d'Aproz, afin d'empêcher les épanchements dans la plaine (fig. 22). Un réseau de canaux de drainage a été développé dans la plaine des Praz-Pourris⁵⁶, tandis que le canal collecteur Sion-Riddes, construit parallèlement au Rhône, traverse la Morge et la Lizerne en siphon. La zone humide des Praz-Pourris est cependant encore étendue bien que sa surface soit réduite par rapport à celle de 1880. La surface forestière a par contre peu changé depuis 1880 (diminution de 5%) (fig. 26).

⁵³ Ch. LENTHÉRIC, *Le Rhône, du St-Gothard à la mer*, Planche III. L'auteur a dessiné les tracés selon «les cartes du Club Alpin Suisse». Il s'agit en fait de la carte Dufour (voir notamment la comparaison des tracés avec la carte de la figure 25). On est toutefois surpris du tracé très rectiligne du Rhône après correction au débouché de la vallée de la Printse. Il s'agit manifestement d'une erreur de dessin, le Rhône étant dévié vers le nord par le cône de la Printse (voir également la fig. 5).

⁵⁴ L. PASCHE, *Inondations de 1868*, p. 94.

⁵⁵ Voir aussi les figures 23 et 24 qui montrent le tracé rectiligne du cours d'eau. De la route cantonale à l'embouchure, la Morge est canalisée entre deux digues en pierre ou en béton. A l'amont de la route cantonale, le tracé a été rectifié, mais la largeur du chenal permet une certaine divagation du cours d'eau.

⁵⁶ Ces canaux existent toujours à l'heure actuelle.

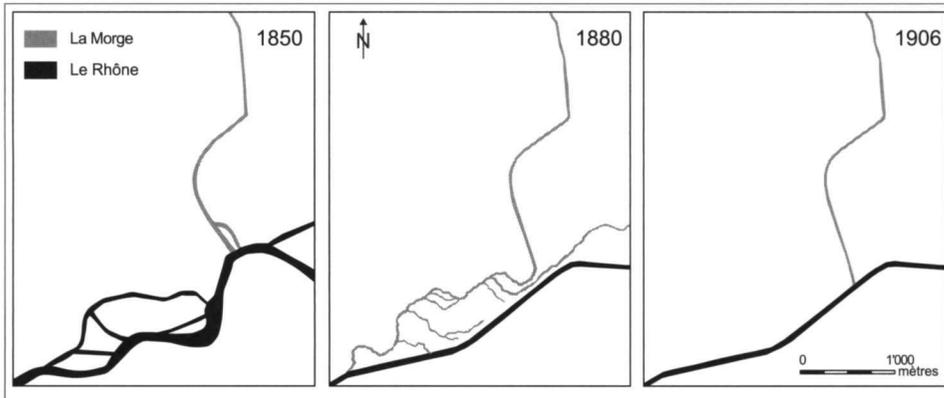


Fig. 22 – Evolution des tracés de la Morge et du Rhône entre 1850 et 1906.

La première correction: des changements contrastés

L'évolution du paysage de la plaine de Conthey entre 1860 et 1900 est marquée principalement par la première correction du Rhône et de ses affluents, par la construction des canaux d'assainissement et par la disparition de près de 60% de la surface forestière des Praz-Pourris.

Cette transformation rapide du paysage est l'illustration de l'orientation que prend le développement du Valais vers la fin du XIX^e siècle. En effet, le canton se modernise et s'oriente résolument vers une économie basée sur des valeurs d'échanges⁵⁷. Cette période correspond ainsi à la construction d'infrastructures comme la ligne d'Italie ou l'endiguement systématique du Rhône suite aux graves inondations de 1860⁵⁸. Les autorités cantonales demandent une subvention à la Confédération pour corriger le Rhône de façon continue. Le 28 juillet 1863, le Conseil fédéral accorde un premier subside de 2'640'000 francs, conformément à l'article 21 de la constitution fédérale de 1848 qui accorde à la Confédération le droit de subventionner exceptionnellement des travaux d'intérêt général⁵⁹. Les travaux de la première correction du Rhône débutent en 1863 et sont financés par une succession de subsides de la part de la Confédération⁶⁰. La première correction du Rhône comprend non seulement l'endiguement du fleuve au moyen de digues longitudinales et d'épis transversaux, mais aussi, dans un deuxième temps, la correction des affluents, le reboisement des versants et la construction de canaux de drainage pour garantir l'assainissement de la plaine. En effet, les digues du Rhône forment une barrière à l'écoulement des cours d'eau secondaires (fig. 22) et des eaux de ruissellement dans le Rhône. Le problème est renforcé par les cônes de déjection qui constituent des obstacles à l'écoulement. Par consé-

⁵⁷ Alain CLAVIEN, «La modernisation du Valais», dans *Histoire du Valais*, p. 581-635; Geneviève MARIÉTHOZ, *Un aspect de la politique agricole valaisanne du début du XX^e siècle: l'école cantonale d'agriculture de Châteauneuf*, Mémoire de licence, Université de Genève, 1990.

⁵⁸ Sur l'effet de l'inondation de 1860 sur la première correction du fleuve, voir L. PASCHE, *Inondations de 1868* et «Travaux de correction des cours d'eau».

⁵⁹ Pour obtenir les subsides de la Confédération, la sécurité de la voie de chemin de fer et la protection de la route du Simplon ont été des arguments décisifs (L. PASCHE, *Inondations de 1868*, p. 52 et 55).

⁶⁰ L. PASCHE, «Travaux de correction des cours d'eau», p. 235-239. Le coût total de la première correction du Rhône sera de 7'500'000 francs.

quent, certaines zones qui n'étaient pas marécageuses avant la première correction du Rhône sont devenues plus humides⁶¹.

Les raisons sont multiples et touchent en particulier à l'exhaussement du lit du Rhône, qui atteint plus d'un mètre en moyenne dans le Valais central entre 1892 et 1932⁶². La nécessité de construire des canaux de drainage devient rapidement évidente et dans la région de Conthey, les travaux d'assainissement débutent en 1877⁶³. Le système de drainage consiste en un canal principal parallèle au Rhône, qui recueille les eaux de canaux secondaires perpendiculaires au premier⁶⁴ (fig. 27). Les eaux recueillies dans le canal sont rejetées dans le Rhône au niveau de la Salentse sur le territoire de la commune de Saillon. Ces travaux sont terminés en 1895⁶⁵, mais il faudra attendre l'impulsion de la Première Guerre mondiale et surtout du Plan Wahlen au cours de la Seconde Guerre mondiale pour que l'assainissement soit terminé et les surfaces humides complètement éliminées.

L'impact des aménagements fluviaux sur le paysage est donc immédiat. Il se traduit bien sûr par une modification majeure des tracés hydrographiques, mais également par la diminution drastique des surfaces forestières. Ces dernières perdent en effet leur dynamique naturelle en même temps que le lien avec le fleuve disparaît. D'autre part, elles ne nécessitent plus la protection dont elles jouissaient jusque là et qui était motivée principalement par les besoins en bois pour l'entretien des digues⁶⁶. L'assainissement de la plaine met plus de temps avant de marquer profondément le paysage. Il faudra en effet attendre les années 1940 pour que la plaine des Praz-Pourris soit complètement asséchée.

La mise en valeur agricole (1900–1960)

L'assèchement des Praz-Pourris

C'est au cours de la première moitié du XX^e siècle que le paysage agricole de la plaine du Rhône, en particulier dans la région de Conthey, change fondamentalement d'aspect: la zone humide des Praz-Pourris est asséchée, les terres sont systématiquement mises en culture et un réseau dense d'infrastructures routières est développé pour faciliter l'accès aux terrains agricoles.

⁶¹ C'est le cas par exemple lors des crues de 1896 et 1897 (L. PASCHE, *Inondations de 1868*, p. 57-58).

⁶² Voir notamment Jean LOUP, *Pasteurs et agriculteurs valaisans. Contribution à l'étude des problèmes montagnards*, Grenoble, 1965, notamment les pages 356-363.

⁶³ L. PASCHE, *Inondations de 1868*, p. 109.

⁶⁴ Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du plan général d'assainissement adopté par l'Etat du Valais en 1873 (voir J. LOUP, *Pasteurs et agriculteurs valaisans*, p. 364) et subventionné par la Confédération (selon un arrêté fédéral du 17 juin 1874). Pour plus de détails concernant la mise en place des mesures d'assainissement dans la plaine des Praz-Pourris, le lecteur se référera à l'étude de L. PASCHE, *Inondations de 1868*, p. 108-112.

⁶⁵ Un canal collecteur est construit entre la Lizerne et Riddes et le passage sous la Lizerne est ouvert en 1877, mais il faut attendre deux ans et la fin des travaux d'endiguement de la Morge jusqu'au Rhône pour pouvoir continuer la construction des canaux. En 1882 est ouvert le tunnel sous la Morge et le canal de la plaine de Sion. Entre 1883 et 1893, les travaux d'assainissement sont interrompus, mais on réalise rapidement que ceux-ci sont insuffisants. A cause de l'exhaussement du lit du Rhône, l'humidité de la plaine est même plus importante à certains endroits et les surfaces cultivables sont en recul. En 1893, la construction des canaux est reprise selon un nouveau plan. En 1895, le canal collecteur et deux des trois canaux secondaires sont achevés avant qu'une nouvelle crue ne vienne endommager les aménagements.

⁶⁶ On rappellera toutefois que les surfaces forestières dessinées sur la carte de la figure 26 sont sujettes à caution. Nous ne connaissons ni la densité ni le type de couverture forestière. Nous supposons toutefois que les secteurs situés à proximité du Rhône, bien visibles sur les cartes du milieu du XIX^e siècle, notamment sur la carte du chemin de fer, devaient être des forêts alluviales très dynamiques et peu denses.

L'assainissement de la zone humide des Praz-Pourris se fait en deux temps principaux (tabl. 1 et fig. 27): durant la période 1880-1900 (un tiers des surfaces humides disparaissent) et 1933-1943 (près de la moitié des surfaces initiales sont asséchées). Sur les cartes de 1918 et de 1933 (fig. 7 et 8), la zone humide des Praz-Pourris, bien que diminuée, est encore bien présente. En 1918, elle représente encore plus de la moitié de la surface de 1850. Cette proportion est ramenée à 45% en 1933. La zone humide disparaît totalement sur la carte de 1943 (fig. 9). La carte de la figure 27 montre que durant la première phase, qui correspond à la période de mise en œuvre du plan d'assainissement général de la plaine, c'est la partie située au nord-ouest, dans la région de Vétroz, qui disparaît; la partie centrale est quant à elle assainie principalement entre 1933 et 1943, à la faveur du Plan Wahlen⁶⁷.

1850	1880	1906	1918	1933	1943
100%	95%	64%	51%	45%	0%

Tableau 1 – Evolution de la surface de la zone humide des Praz-Pourris entre 1850 et 1950.

La mise en valeur agricole

L'assèchement de la zone humide des Praz-Pourris permet le développement de l'agriculture dans une zone réservée initialement à la pâture. L'analyse des cartes topographiques ne permet pas de saisir cette évolution de manière très fine⁶⁸. Trois enseignements principaux peuvent toutefois être tirés.

Premièrement, l'occupation du sol dans la plaine évolue fortement. Entre le début du siècle et les années 1960, les surfaces forestières diminuent drastiquement⁶⁹. Cette évolution n'est toutefois pas linéaire. Ainsi, dans un premier temps, entre 1906 et 1918, les surfaces forestières augmentent dans la zone centrale des Praz-Pourris (fig. 26 et 28), à mesure que cette dernière est asséchée, alors qu'ailleurs, elles diminuent. Les zones de forêt situées à l'ouest de la plaine des Praz-Pourris et au nord de la ligne de chemin de fer n'existent plus en 1943. Vingt ans plus tard (carte de 1963, fig. 10), ce dernier secteur est recouvert de vignes et la forêt ne couvre plus que deux petits secteurs à proximité des cours de la Lizerne (à l'aval de la ligne de chemin de fer) et de la Morge (entre Pont-de-la-Morge et l'Ecole cantonale d'agriculture)⁷⁰.

La carte de 1963 (fig. 10) permet de saisir le résultat de cette phase de valorisation agricole. Les surfaces agricoles se répartissent entre les vergers (293 ha), les vignes (85 ha) et les terres ouvertes (prairies et champs). Les premiers⁷¹ occu-

⁶⁷ La mise en œuvre du Plan Wahlen à partir du printemps 1941, visant l'autosuffisance alimentaire de la Suisse en temps de guerre et bénéficiant de subventions fédérales, contribue à l'assèchement presque complet de la plaine du Rhône (Service de l'agriculture, *Les améliorations foncières en Valais, cent ans d'activités*, [Sion], 2004, p. 57-59).

⁶⁸ Voir les remarques de la note 25.

⁶⁹ Surface forestière en 1918: 202 ha, et en 1951: 41 ha.

⁷⁰ Ces surfaces n'évolueront plus beaucoup. Elles seront tout de même encore réduites par l'urbanisation des rives de la Morge et par le développement d'une zone artisanale près de la Lizerne (fig. 11 à 15).

⁷¹ Les surfaces arboricoles se répartissent entre des «jardins-fruitiers» mixtes, où plusieurs espèces d'arbres cohabitent sur la même parcelle, des jardins-fruitiers homogènes, qui privilégient une seule espèce, mais qui sont encore assez peu développés au tournant des années 1960, et des «prés-vergers», qui associent des prairies et des arbres fruitiers à haute tige et grand écartement (pour une description détaillée des différents types, J. LOUP, *Pasteurs et agriculteurs valaisans*, p. 440-446).

pent la majeure partie du cône de la Morge, une bonne moitié des surfaces situées à l'aval de la ligne de chemin de fer, ainsi que le pourtour des villages de Magnot et de Vétroz. Les vignes sont concentrées sur le cône de la Lizerne et à proximité du cours inférieur de la Morge, à l'aval de la ligne de chemin de fer⁷². Déjà bien présentes à la fin du XIX^e siècle sur le bas du coteau (fig. 5), elles n'occupent par contre que quelques parcelles dans la plaine, sur les parties hautes des cônes de la Morge et de la Lizerne. En 1943 (fig. 9), la situation n'a pas changé. C'est donc dans l'immédiat après-guerre que de grandes surfaces viticoles sont développées sur les parties graveleuses des cônes de la Morge et surtout de la Lizerne. L'ancienne zone marécageuse, peu propice à la viticulture, a par contre été réservée aux cultures, prairies et vergers⁷³.

Le deuxième constat concerne les améliorations foncières. La valorisation agricole de la plaine est en effet accompagnée par le développement d'un réseau dense de dessertes agricoles (fig. 29 et 30). Dans la zone centrale des Praz-Pourris, ces routes sont construites selon un plan orthogonal systématique, parallèlement à l'assèchement du marais (fig. 29).

La carte de la figure 30 illustre le développement du réseau routier dans la plaine de Conthey, des années 1940 à la fin des années 1960. Paradoxalement, les anciennes zones agricoles situées sur les cônes de déjection (zone de vergers située au sud-est du village de Conthey) sont les derniers secteurs de densification du réseau routier. En effet, en 1943, les routes s'étalent déjà dans l'entier de la plaine située entre la Morge et la Lizerne. En 1963, le réseau situé dans l'ancienne zone humide a été densifié, tout comme la partie située au nord-est six ans plus tard.

La troisième observation concerne le bâti. La comparaison des cartes de 1880, 1943 et 1963 montre que les villages de la plaine (Plan-Conthey, Conthey-Place, Vétroz et Magnot) se sont densifiés entre la fin du XIX^e siècle et les années 1940 (fig. 5, 9 et 10). Entre 1943 et 1963 apparaissent également les premières habitations isolées le long de la route cantonale, au sud de Vétroz et sur le cône de la Morge, ainsi que l'amorce d'un pôle urbain et industriel à Châteauneuf, à l'ouest de l'École d'agriculture. C'est également durant cette période que sont construits plusieurs bâtiments dans la zone du Botza, à proximité de la Lizerne (zone industrielle de la commune de Vétroz).

La poldérisation de la plaine

Quelle image pouvons-nous tirer de cette période? Premièrement, l'assainissement de la plaine a permis le développement d'une agriculture intensive et rationnelle. On est passé en un demi-siècle «de la Camargue à la Californie», pour reprendre la formule de Gabriel Bender⁷⁴, grâce à un long processus de poldérisa-

⁷² Contrairement aux vergers, dont les surfaces diminuent fortement entre les années 1960 et l'époque actuelle, en raison de l'urbanisation croissante de la zone (voir ci-dessous), les surfaces viticoles des années 1960 n'évoluent plus.

⁷³ On rappellera les tensions régnant à la fin des années 1950 concernant la plantation de vignes en plaine. Soucieuses de promouvoir des vins de qualité, les Chambres fédérales adoptent le 6 juin 1958 un arrêté fédéral interdisant la plantation de nouvelles vignes en dehors des zones traditionnelles, à savoir le coteau et les cônes de déjection. Des vigneron braveront l'interdiction entrée en vigueur le 1^{er} mars 1959, notamment dans la région de Vétroz, et «des vignes maudites» seront brûlées à l'hélicoptère par le pilote Hermann Geiger, dans la nuit du 1^{er} au 2 juin 1961, sur ordre du Conseil d'Etat (sur cette affaire, voir Pascal THURRE, Paul ERNI, *Les vignes maudites*, Sierre, 2000).

⁷⁴ G. BENDER, *De la Camargue à la Californie* et «Où est passée la Camargue valaisanne?».

tion, bien décrit par Jean Loup⁷⁵. La plupart des terres gagnées sur le fleuve sont en effet situées à plus basse altitude que le lit du Rhône et les écoulements sont complètement gérés par l'homme: «Ainsi, à partir de l'embouchure de la Viège, la plaine du Rhône échappe maintenant au drainage naturel. Les rivières coulent entre des berges artificielles, au-dessus du niveau des terres qu'elles parcourent en étrangères. Plusieurs réseaux autonomes de drains artificiels, de l'amont vers l'aval, collectent les eaux des versants et les eaux excédentaires de la basse vallée entre les cônes d'alluvions des torrents latéraux. [...] Aujourd'hui, l'ordonnance géométrique des voies de communications et des canaux, les plantations d'arbres fruitiers et de légumes composent un paysage profondément humanisé, semblable à celui des régions de polders.»⁷⁶ Ce développement d'une agriculture intensive s'accompagne ainsi d'une géométrisation du paysage, bien mise en évidence par la trame orthogonale des dessertes agricoles et des canaux (fig. 27 et 30)⁷⁷.

Cette intensification de l'agriculture se fait évidemment au prix d'une réduction importante des surfaces naturelles, notamment les zones marécageuses et les forêts. Dans le secteur étudié, l'anthropisation du paysage concerne surtout l'ancienne zone marécageuse des Praz-Pourris, encore bien présente à la fin des années 30 et qui ne survivra pas au Plan Wahlen⁷⁸.

Finalement, on note les prémices de l'urbanisation qui constituera le trait principal des quarante dernières années du XX^e siècle. D'une part, les villages historiques se densifient. Il faut y voir un effet de l'assainissement de la plaine, qui devient ainsi plus intéressante économiquement et attire une nouvelle population dans le pourtour immédiat des anciennes zones humides. D'autre part, après la fin de la Seconde Guerre mondiale, des maisons individuelles et des bâtiments agricoles et industriels commencent à occuper certains secteurs de la plaine (cône de Conthey, sud de Vétroz, Botza, Châteauneuf). Ils préfigurent les futurs pôles de développement urbain de la région. Leur dispersion dans l'espace annonce ce qui constituera l'enjeu des années 1970: la nécessité d'un aménagement coordonné du territoire.

L'urbanisation récente

Extension du domaine bâti

Bien que la seconde moitié du XX^e siècle soit principalement marquée par le développement des espaces bâtis, les zones agricoles constituent toujours un élément marquant du paysage. Pour illustrer l'évolution du terroir agricole dans la seconde moitié du XX^e siècle, nous avons procédé à deux analyses spatiales concernant l'évolution des vergers entre 1963 et 1969 (fig. 31) et entre 1963 et 2001 (fig. 32). Dans les années 1960, d'importantes surfaces de vergers disparaissent au sud-ouest du village de Conthey, un recul qui est à mettre en relation avec l'extension des zones bâties dans la même région. Parallèlement, en 1969, de nouvelles zones de vergers ont vu le jour au centre de la zone des Praz-Pourris et entre le chemin de fer et le Rhône. Les années 1960 voient donc un déplacement du verger contheysan, les surfaces restant sensiblement les mêmes. Il en est tout autre

⁷⁵ J. LOUP, *Pasteurs et agriculteurs valaisans*, p. 363-367.

⁷⁶ J. LOUP, *Pasteurs et agriculteurs valaisans*, p. 366-367.

⁷⁷ Voir également J. LOUP, *Pasteurs et agriculteurs valaisans*, p. 436-440.

⁷⁸ Ailleurs, dans la région de Martigny, la réduction des zones humides et forestières s'accompagne de la disparition de dunes, qui caractérisaient le paysage naturel (voir à ce sujet Ph. FARQUET, «Les marais et les dunes de la plaine de Martigny»).

sur le long terme (fig. 32). Une grande partie des vergers existant en 1963 ont disparu, principalement aux abords du village de Magnot et à l'est de Vétroz. Parallèlement, des vergers apparaissent au centre de la plaine des Praz-Pourris et dans la zone agricole située entre le Rhône et le chemin de fer. Il y a donc déplacement de la zone arboricole des parties hautes de la plaine (cônes et pourtour des villages historiques) vers l'ancienne zone marécageuse⁷⁹.

La seconde moitié du XX^e siècle est essentiellement marquée par l'urbanisation et l'industrialisation de la zone d'étude. Non seulement les zones bâties s'étendent, mais certains traits du paysage rappellent également le développement des zones construites, comme les fosses d'exploitation de gravier aux abords du Rhône, que l'on peut apercevoir dès 1969 (fig. 11) et qui atteignent la surface qu'elles possèdent encore aujourd'hui dès 1974 (fig. 12).

Les zones d'habitation autrefois situées à la limite entre la plaine et le coteau se développent en direction de la plaine. Entre 1963 et 2001, le nombre de bâtiments situés dans la plaine entre la Morge et la Lizerne est multiplié par trois (fig. 33). C'est dans les années 1960 que le développement de la construction est le plus marqué: une moyenne de plus de 65 bâtiments par an est construite (tabl. 2). Le rythme reste soutenu jusqu'au premier choc pétrolier (53 bâtiments par année), avant de diminuer dans la seconde partie des années 1970 et durant les années 1980. La dernière décennie voit un net ralentissement de la construction dans la zone⁸⁰.

Période	1963-1969	1969-1974	1974-1986	1986-1992	1992-2001
Bâtiments/an	65	53	36	40	10

Tableau 2 – Nombre de constructions par année dans la plaine de Conthey.

La comparaison des cartes de 1943 et de 1963 (fig. 9 et 10) montre que l'extension du domaine bâti s'est faite tout d'abord aux alentours des villages et le long de la route cantonale (en jaune sur la fig. 33), à l'exception du secteur des Poujes (actuellement Châteauneuf-Conthey), première zone d'habitat concentré de la région, à mettre en relation avec l'afflux de main d'œuvre étrangère en Valais et l'exode rural des villages de montagne vers la plaine. Dès les années 1970, les constructions s'évalent dans la plaine (fig. 34), en particulier dans la commune de Conthey, mordant sur le pourtour de l'ancienne zone marécageuse des Praz-Pourris. On relèvera que les nouvelles constructions du début des années 1970 (en rouge sur la fig. 34) occupent l'ensemble du périmètre construit actuellement, pro-

⁷⁹ Ici encore, il faut relever que l'analyse est partielle, car elle ne concerne qu'un type d'exploitation agricole; l'évolution du verger valaisan dépend également de l'affectation des parcelles aux cultures ouvertes, une information qui n'est pas visible sur les cartes topographiques. Il n'en demeure pas moins que les transformations du verger de la plaine de Conthey sont symptomatiques de l'évolution de la fonction économique de la plaine.

⁸⁰ Ces chiffres prennent en compte uniquement le nombre de bâtiments construits, indépendamment de leur volume ou du nombre d'étages. Ils donnent tout de même une bonne indication du développement de l'habitat individuel dans la plaine. Au cours des dix dernières années, la zone a vécu le développement d'une zone commerciale aux abords de la route cantonale, entre Vétroz et Pont-de-la-Morge; cet essor fulgurant n'est pas mis en valeur par notre analyse.

voquant un certain mitage du territoire⁸¹. Les trois dernières décennies sont marquées par le remplissage de cet espace bâti (fig. 34 et 35), processus qui se poursuit actuellement.

Un aménagement du territoire difficile à maîtriser

Les quatre dernières décennies ont donc donné lieu à une urbanisation intense de la plaine marquée par l'explosion du nombre de constructions. Partie des abords des villages, la diffusion du bâti occupe une grande partie des secteurs situés au nord de la ligne de chemin de fer. Un examen attentif des cartes montre que la zone bâtie actuelle est déjà concernée par le phénomène dès les années 1960. Cela constitue l'expression d'un aménagement du territoire peu restrictif. A Conthey, c'est en 1962 qu'entre en vigueur le premier règlement des constructions. Il définit un certain nombre de zones d'habitat (zone village, habitat de plaine). Le règlement sera mis à jour en 1975, puis une nouvelle fois, sous la forme d'un plan d'affectation des zones, en 1997, suite à l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (1979). Dans le plan de 1975, une surface très importante est affectée aux terrains constructibles. A de très rares exceptions (en l'occurrence deux extensions de la zone constructible à l'est du village de Conthey-Place et au sud de Châteauneuf), la surface à bâtir n'a pas varié depuis les années 1960. La commune de Vétroz adopte quant à elle son premier règlement des constructions en 1974, alors que le plan d'affectation des zones en vigueur actuellement date de 1994. L'affectation des surfaces n'est pratiquement pas modifiée par rapport au règlement de 1974. La répartition des zones se fait en fonction du développement passé du bâti: à Conthey, presque l'entier de la plaine à l'amont de la ligne de chemin de fer est en zone à construire, alors qu'à Vétroz, la zone centrale (l'ancienne zone des Praz-Pourris et la zone en aval du chemin de fer) reste en zone agricole. La mise en place des plans de zones dans les années 1970 stoppe bien sûr l'éparpillement des surfaces bâties dans la plaine. Mais, le fait que les zones à bâtir soient très largement dimensionnées dès le début explique le processus de diffusion, puis de densification du bâti que la plaine a vécu au cours des quarante dernières années.

⁸¹ Par mitage du territoire, on considère la construction de bâtiments épars sur une portion d'espace. Le mitage du territoire, notamment dans les régions touristiques de montagne (voir JOST KRIPPENDORF, *Les dévoreurs de paysage*, Lausanne, 1977), a été l'un des déclencheurs de l'aménagement du territoire, qui vise justement à éviter une trop grande dispersion des constructions et à utiliser et aménager le sol de manière rationnelle, notamment par la définition de zones d'affectation distinctes (zone agricole, zone à bâtir, zone protégée, etc.). Il a parfois été reproché aux communes valaisannes d'avoir défini des zones à bâtir trop vastes, ce qui réduit l'aménagement rationnel du territoire.

Conclusion

Cet article présente les transformations du paysage de la plaine du Rhône depuis 1850 dans la région de Conthey. D'une situation proche de l'état naturel, la plaine a évolué vers un visage fortement anthropisé. La première correction du Rhône, l'assèchement de la zone humide des Praz-Pourris, la mise en valeur agricole et l'urbanisation sont les principaux moteurs de la dynamique du paysage de la région étudiée.

En plus d'analyser l'évolution paysagère de la plaine, cet article souhaitait mettre en évidence le potentiel de l'utilisation de cartes historiques pour l'analyse de l'évolution des paysages. Nous avons ainsi développé une méthode originale d'analyse et de traitement des données cartographiques au sein d'un système d'information géographique, tout en relevant certaines limites de ces sources (subjectivité du dessinateur, évolution des normes de cartographie, lacunes dans certaines informations).

L'étude avait essentiellement pour but de décrire les transformations paysagères et de les représenter de manière cartographique. Nous nous sommes peu attardés sur les facteurs permettant d'expliquer ces transformations. Plusieurs perspectives de recherche doivent être envisagées en vue de combler cette lacune. Il s'agit tout d'abord de dépouiller de manière systématique les archives des communes concernées, du Département cantonal des travaux publics, du Service cantonal des améliorations foncières ou encore de l'Ecole cantonale d'agriculture. Il s'agira également de procéder à un dépouillement de documents iconographiques, d'ouvrages et de publications, d'articles de presse relatifs aux trois corrections du fleuve, aux crues catastrophiques et aux divers projets d'aménagement. L'ensemble de ces documents sera intégré à la base de données géographiques et permettra de fournir une vue globale, tant géographique que diachronique, du paysage de la région. Ainsi, de par sa situation au carrefour entre l'histoire et la géographie, cette recherche propose d'exploiter les outils du géographe dans une perspective historique.



Fig. 23 – La Morge canalisée à l’aval de la ligne de chemin de fer.

Photo: E. Reynard.



Fig. 24 – La Morge canalisée entre la route cantonale et la ligne de chemin de fer.

Photo: E. Reynard.

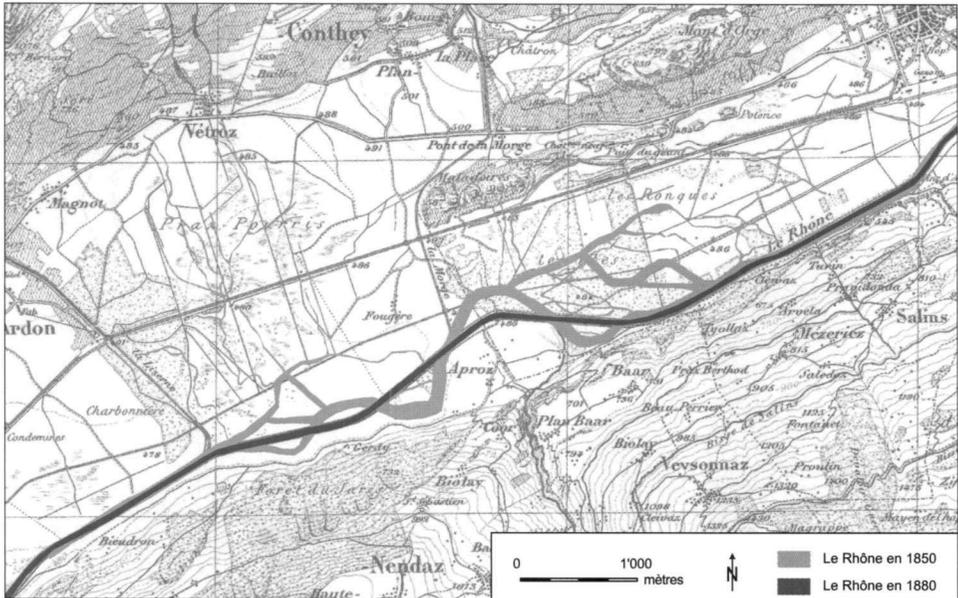


Fig. 25 – Comparaison du tracé du Rhône avant et après la correction du fleuve. Le dessin est basé sur la carte Dufour pour le tracé avant la première correction et sur la carte de l’atlas Siegfried de 1880 pour le tracé après la première correction du Rhône. Le fond topographique est celui de la carte Siegfried de 1906.

Reproduit avec l’autorisation de swisstopo (BA067642).

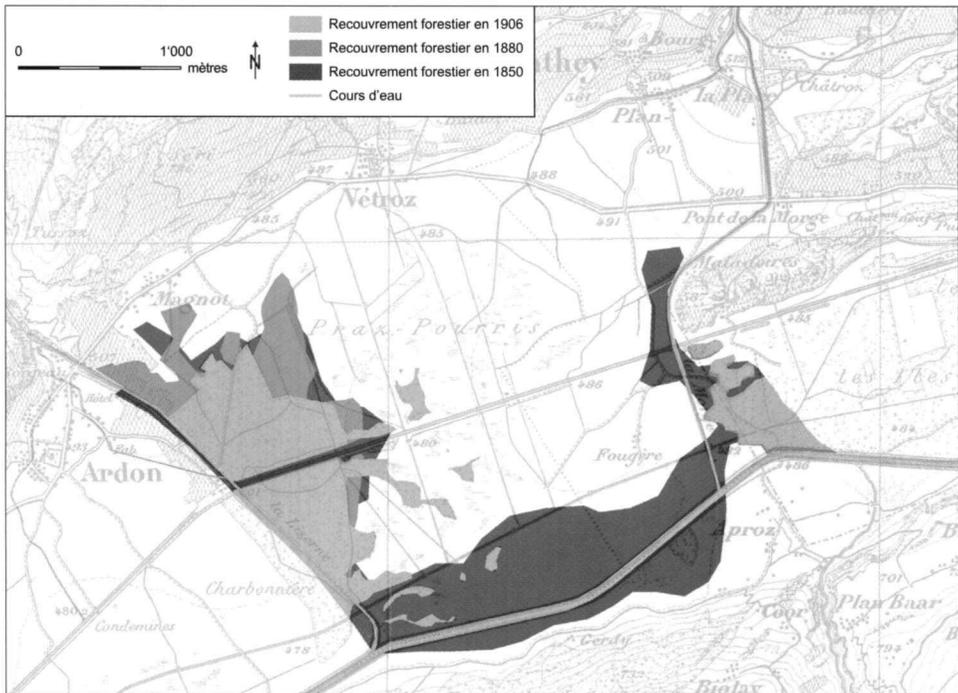


Fig. 26 – Evolution de la surface forestière dans la plaine de Conthey entre 1850 et 1906. Fond topographique: carte Siegfried (1906).

Reproduit avec l’autorisation de swisstopo (BA067642).

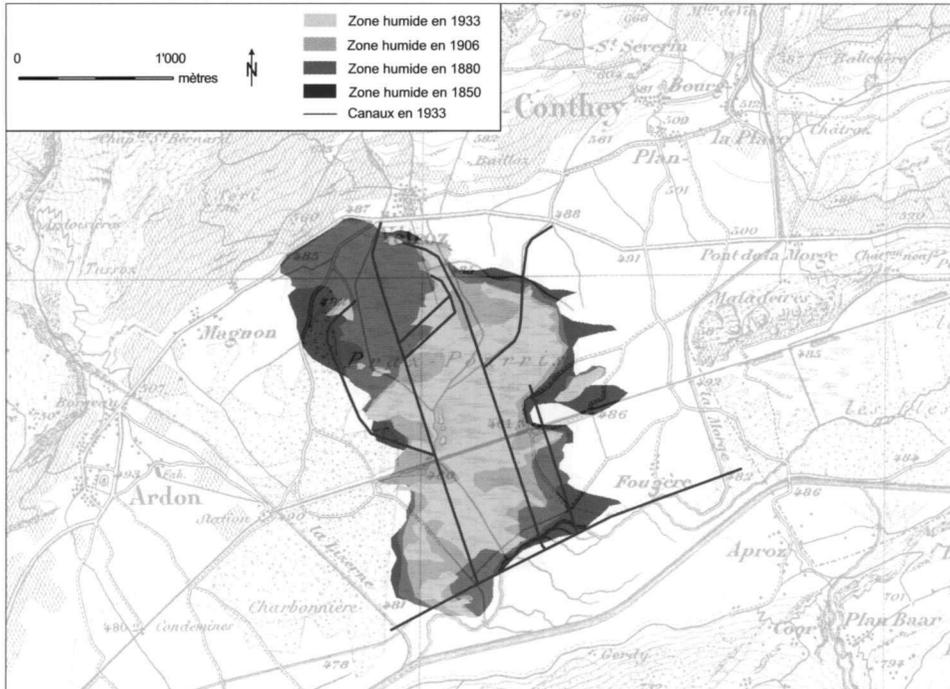


Fig. 27 – Evolution de la zone humide des Praz-Pourris entre 1850 et 1933. Fond de carte: atlas Siegfried (1880). Reproduit avec l'autorisation de swisstopo (BA067642).

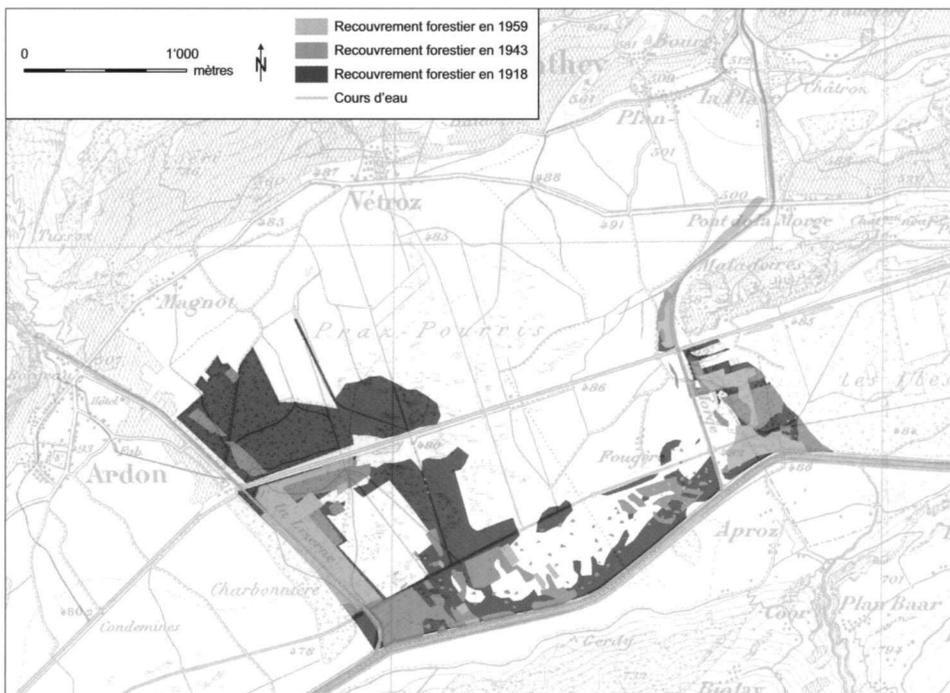


Fig. 28 – Evolution des surfaces forestières entre 1918 et 1959. Fond topographique: carte Siegfried (1906). Reproduit avec l'autorisation de swisstopo (BA067642).

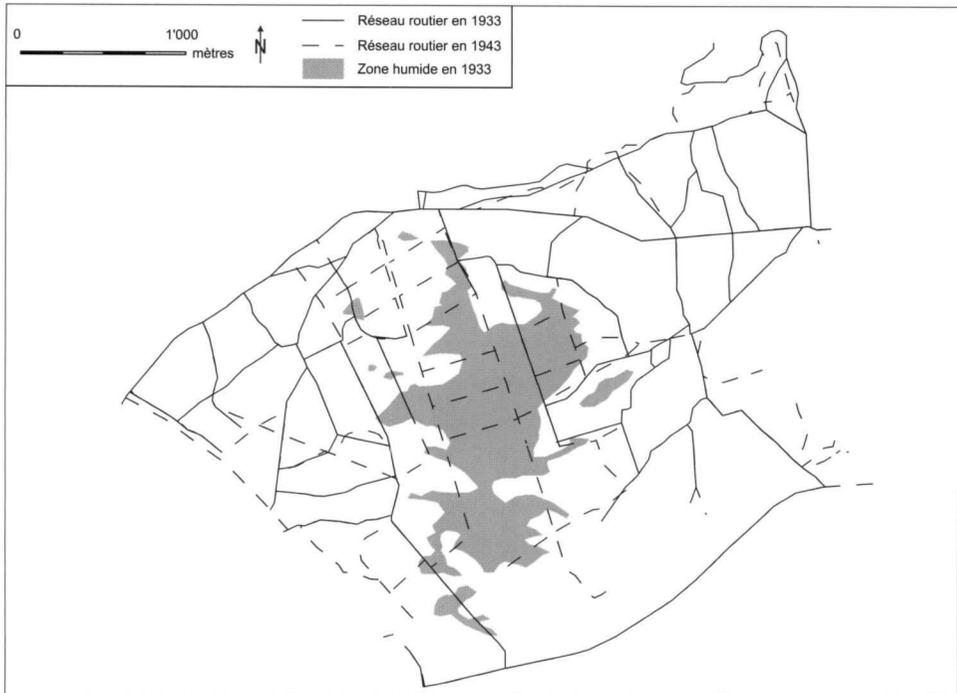


Fig. 29 – Relations entre le réseau routier et la zone humide des Praz-Pourris entre 1933 et 1943.

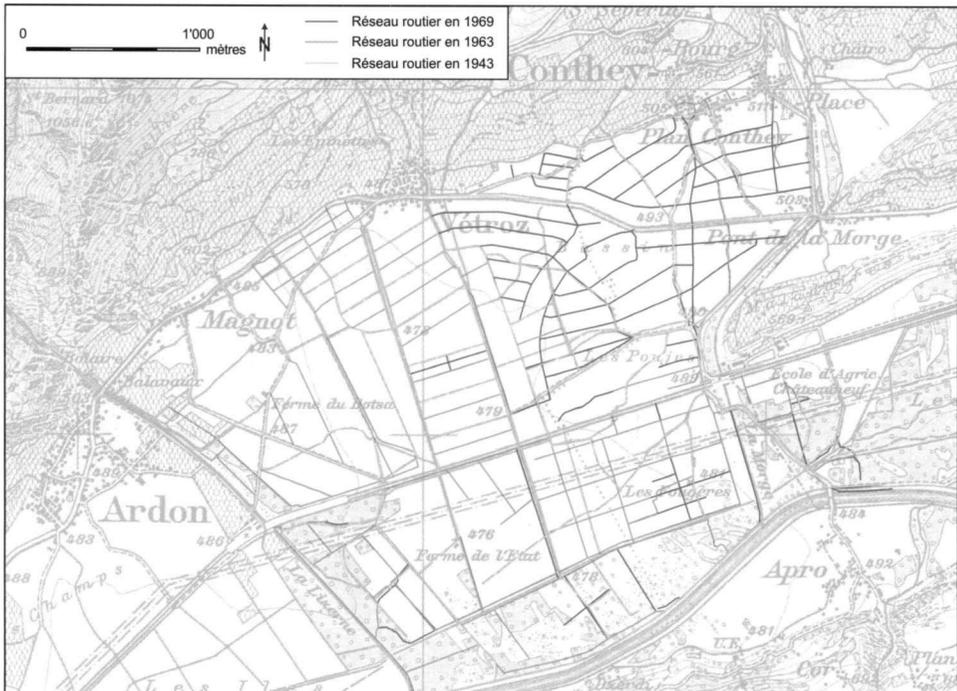


Fig. 30 – Densification du réseau routier dans la plaine de Conthey entre 1943 et 1969. Fond topographique: carte Siegfried (1906). Reproduit avec l'autorisation de swisstopo (BA067642).

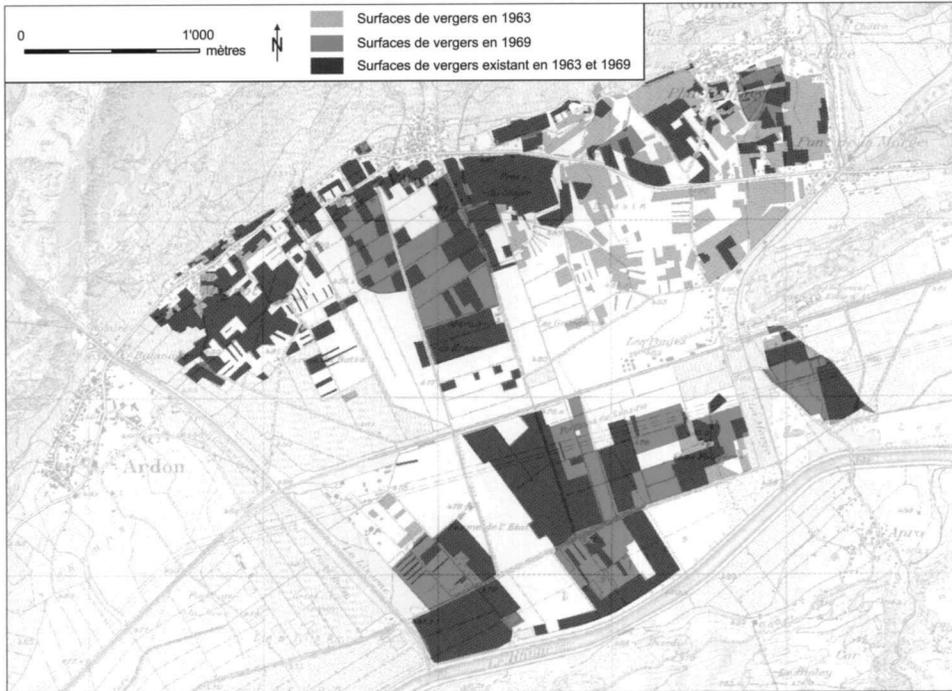


Fig. 31 – Surfaces de vergers en 1963 et en 1969. Fond topographique: carte nationale (1963).
Reproduit avec l'autorisation de swisstopo (BA067642).

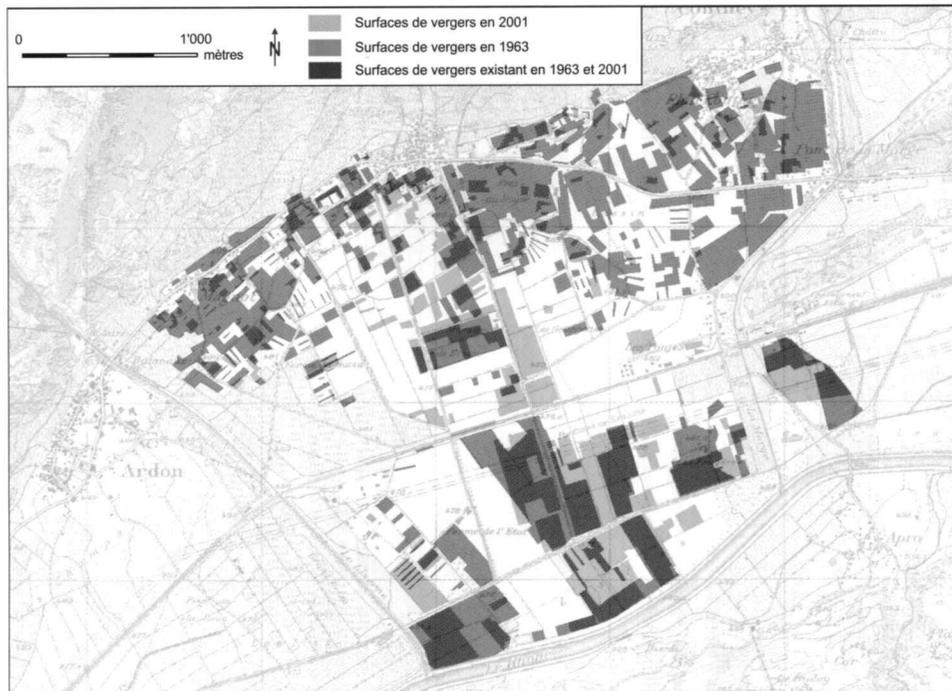


Fig. 32 – Surfaces de vergers en 1963 et en 2001. Fond topographique: carte nationale (1963).
Reproduit avec l'autorisation de swisstopo (BA067642).

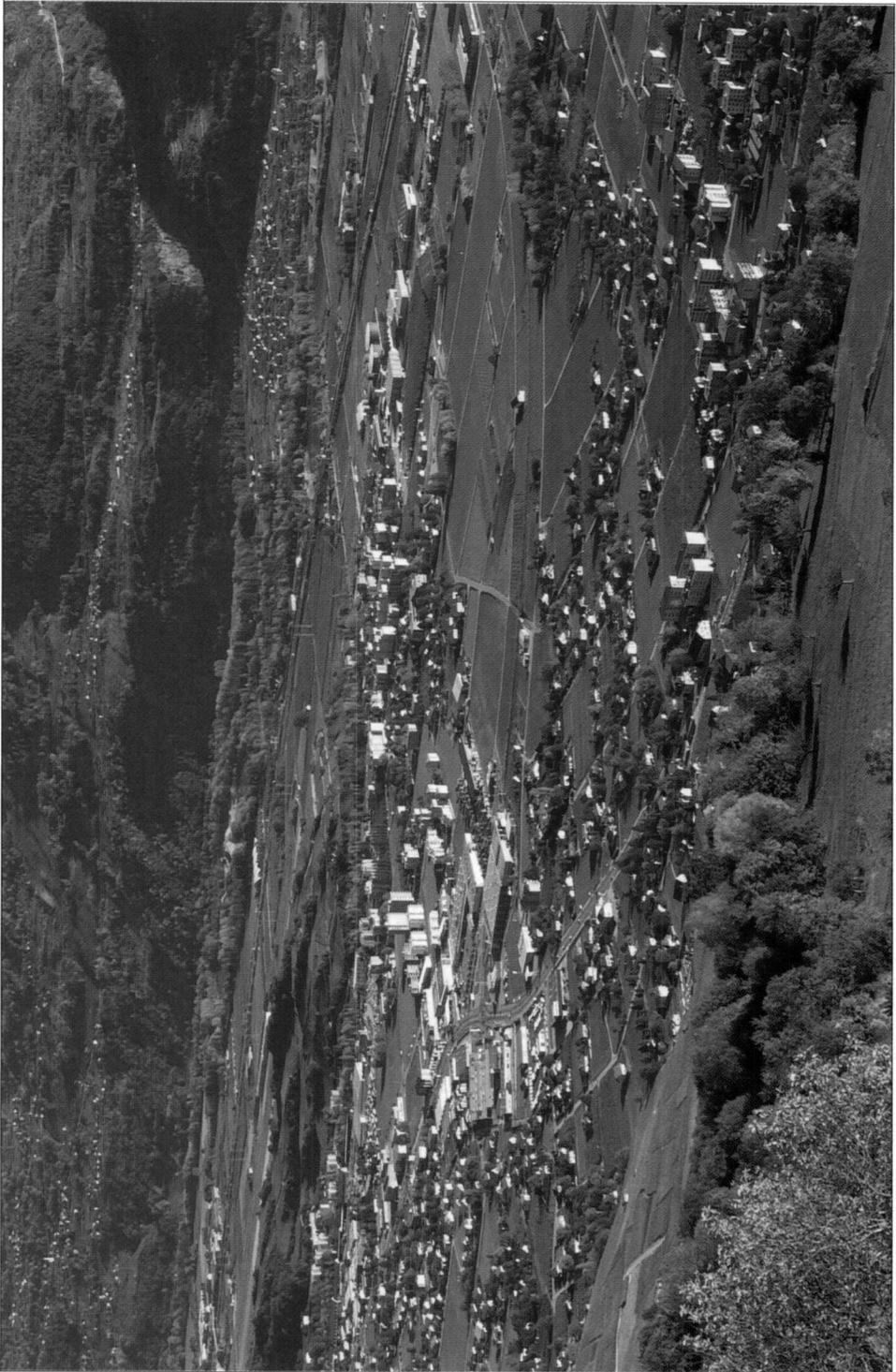


Fig. 35 – Une vue de la plaine de Conthey prise depuis Aven.

Photo: E. Reynard.